

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE

Solution

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)
PRUDENCE



POISON

IRRITANT POUR LA PEAU ET LES YEUX

No. D'HOMOLOGATION 35078
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF: Glyphosate présent à l'état de sel de potassium---540 g/L

Herbicide hydrosoluble pour la suppression non sélective des mauvaises herbes

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE DÉPLIANT CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

CONTENU NET: 1-1, 000 LITRES à Vrac

Distributed by:
Three Brothers CropScience Inc.
Add: 57 Evanshen Crescent, Kanata, Ontario, K2K 2Z7
Canada

Canadian representative:
Hanson Industry Company
400 Sangeet Place, Richmond, Ontario K0A 2Z0
Canada
Phone: +1-519-702-2185

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

DANGEREUX EN CAS D'INGESTION.

DANGEREUX EN CAS D'INHALATION.

PEUT IRRITER LES YEUX ET LA PEAU

Éviter tout contact avec les yeux, la peau, et les vêtements.

Éviter l'inhalation de la brume de pulvérisation.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. Les gants ne sont pas requis lors de l'application dans une cabine et/ou un cockpit fermés. De plus, portez des lunettes de protection (lunettes ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, l'application en cabine ouverte, le nettoyage et la réparation.

NE PAS entrer ni permettre aux travailleurs d'entrer dans les zones traitées pendant le délai d'entrée restreint (DS) de 12 heures.

NE PAS appliquer à l'aide d'un brumisateur/airblaste portatif ou d'un équipement de brumisation portatif.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements:

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux:

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées.

Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

DANGERS CHIMIQUES OU PHYSIQUES

Les solutions à vaporiser de ce produit devraient être mélangées, emmagasinées et appliquées uniquement dans des contenants en acier inoxydable, en aluminium, en fibre de verre, en plastique ou dans des contenants en acier enduit de plastique. **NE PAS MÉLANGER, EMMAGASINER OU APPLIQUER CE PRODUIT OU LES SOLUTIONS À VAPORISER DE CE PRODUIT DANS DES CONTENANTS OU RÉSERVOIRS DE PULVÉRISATION EN ACIER GALVANISÉ OU EN ACIER NON DOUBLÉ (SAUF POUR L'ACIER INOXYDABLE).** Ce produit et/ou les solutions à vaporiser mis en contact avec de tels réservoirs ou contenants peuvent produire un mélange gazeux à base d'hydrogène, qui est hautement combustible. Ce mélange gazeux, s'il est exposé à une flamme nue, une étincelle, une torche de soudage, une cigarette allumée ou une autre source d'allumage, pourrait s'enflammer ou exploser en causant des blessures corporelles graves.

En cas d'urgence concernant ce produit, appeler Three Brothers CropScience Inc:

+1-519-702-2185

Lire attentivement l'AVIS avant l'achat ou l'utilisation. Si ces conditions ne sont pas acceptables, retourner immédiatement les contenants fermés.

Pour plus d'information sur ce produit ou d'autres produits agricoles de Three Brothers CropScience Inc., communiquer au: +1-519-702-2185.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

Éviter de contaminer les semences, la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale.

Imbiber les petites quantités renversées au moyen d'argile absorbante.

ÉLIMINATION

CONTENANTS RECYCLABLES:

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

- 1) Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 2) Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

CONTENANTS RÉUTILISABLES:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

CONTENANTS À REMPLISSAGES MULTIPLES:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2024-0167
2024-01-18

GROUPE

9

HERBICIDE

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE

Solution

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRUDENCE



POISON

IRRITANT POUR LA PEAU ET LES YEUX

No. D'HOMOLOGATION 35078

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIF: Glyphosateprésent à l'état de sel de potassium----540 g/L

Herbicide hydrosoluble pour la suppression non sélective des mauvaisesherbes

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

CONTENU NET: 1-1,000 LITRES à Vrac

Distributed by:

Three Brothers CropScience Inc.

Add: 57 Evanshen Crescent, Kanata, ON, K2K 2Z7 Canada

Canadian representative:

Hanson Industry Company

400 Sangeet Place, Richmond, Ontario K0A 2Z0 Canada

Phone: +1-519-702-2185

(ENGLISH ON OTHER SIDE)

TABLE DES MATIÈRES

Page(s)

1.0 DESCRIPTION DU PRODUIT

2.0 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE

2.1 Information

3.0 MISES EN GARDE

3.1 Premiers soins

3.2 Renseignements toxicologiques

3.3 Mises En Garde Environnementales

3.4 Dangers chimiques ou physiques

3.5 Entreposage

3.6 Élimination

MODE D'EMPLOI

4.0 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

5.0 MÉLANGE ET APPLICATION

5.1 Mises En Garde

5.2 Renseignements sur le mélange et l'équipement d'application

5.3 Zones tampons de pulvérisation

6.0 MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

6.1 Mauvaises herbes annuelles

6.2 Mauvaises herbes vivaces

6.3 Arbres et broussailles

UTILISATIONS SUR LES TERRES AGRICOLES

7.0 SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES ANNUELLES

7.1 des Suppression mauvaises herbes annuelles avec KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE

7.2 Suppression des mauvaises herbes annuelles avec les mélanges en réservoir de KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE

7.3 Renseignements sur les agents tensio-actifs

7.4 Renseignements supplémentaires importants sur la suppression des mauvaises herbes annuelles

- 7.5 Suppression des mauvaises herbes dans les variétés de canola Roundup Ready^{md}
 - 7.5.1 Mélanges en réservoir
 - 7.5.2 Production de Semence d'hybrides de Canola Roundup Ready^{md}

7.6 Suppression des mauvaises herbes dans les variétés de soya Roundup Ready® Soya

- 7.6.1 Mélanges en réservoir
- 7.7 Suppression des mauvaises herbes dans les variétés de maïs contenant la technologie Roundup Ready® 2
 - 7.7.1 Mélanges en réservoir
- 7.8 Suppression des mauvaises herbes dans les variétés des betteraves à sucre Roundup Ready®

8.0 SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES VIVACES

8.1 Suppression des mauvaises herbes vivaces avec KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE

- 8.2 Renseignements spéciaux sur la suppression des mauvaises herbes vivaces
 - 8.2.1 Chiendent
 - 8.2.2 Renseignements sur les agents tensio-actifs
 - 8.2.3 Chardon des champs
 - 8.2.4 Linaire vulgaire
 - 8.2.5 Pissenlit
 - 8.2.6 Toutes les mauvaises herbes vivaces

9.0 TRAITEMENT DES TERRES AGRICOLES

- 9.1 Avant la plantation – Toutes les cultures
 - 9.1.1 Avant la plantation - Mélanges en réservoir - le soya
 - 9.1.2 Avant la plantation - Mélanges en réservoir - le maïs

9.2 Traitement des résidus de cultures

9.3 Traitement localisé (dans une culture)

9.3.1 Restrictions sur le pâturage

9.4 Traitement des terres en jachère

9.5 Systèmes de culture avec travail minimal ou nul du sol

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDEKONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE

9.5.1 KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE

Avec Pursuit^{md}

9.5.2 KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE

Avec MCPA amine (No. D'HOMOLOGATION: 9516)

9.5.3 KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE

avec Bucril^{md} M

9.5.4 KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE

avec MCPA amine (No. D'HOMOLOGATION: 9516)

9.5.5 KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE
plus l'herbicide Express Toss- N-Go Herbicide ou Express Toss-N-Go pâte
granulée 75% (No. D'HOMOLOGATION: 25494)

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE

- 9.6** Légumineuses et graminées fourragères
- 9.7** Rénovation des pâturages
- 9.8** Production de semences fourragères
- 9.9** Application avant la récolte - suppression du chiendent, du chardon des champs, de l'asclépiade commune, de la linire vulgaire et du pissenlit avant la récolte; suppression du laitron des champs tout au long de la saison et gestion de la récolte
 - 9.9.1** Directives pour la période d'application avant la récolte
 - 9.9.2** Application aérienne avant la récolte
- 9.10** Vignes, arbustes fruitiers et autres cultures
- 9.11** Équipement sélectif

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE

1.0 DESCRIPTION DU PRODUIT

Herbicide hydrosoluble pour la suppression non sélective des mauvaises herbes sur les TERRES AGRICOLES

LES USAGES SUR LES TERRES AGRICOLES COMPRENNENT:

Les systèmes de culture avant la plantation de toutes les cultures; les systèmes de travail minimal du sol; en post-émergence dans les variétés de canola , soya, de maïs et des betteraves à sucre c.-à-d les variétés portant le gene Roundup Ready^{md} ; avant la récolte du blé, de l'orge, de l'avoine, du canola (colza), du lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique), des lentilles, des pois, des haricots communs secs, du soya, pois chiches, lupins sec, fèves des marais (sèches) et des fourrages; la rénovation des pâturages; l'établissement de fourrages, légumineuses et graminées; les cultures d'arbres fruitiers, notamment pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, pêchers, abricotiers, aveliniers, noisetiers, noyers et châtaigniers et Noyer de Siebold; les fraises; les raisins, les plantations de canneberges et les bleuetières; betteraves sucrières; asperges, ginseng nord-Américain; les plantations d'arbres; et la production de semences de graminées.

RÉ-ÉTIQUETAGE OU REMBALLAGE INTERDITS.

2.0 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE

En cas d'urgence concernant ce produit, appeler à:

+1-519-702-2185

Lire attentivement l'AVIS avant l'achat ou l'utilisation. Si ces conditions ne sont pas acceptables, retourner immédiatement les contenants fermés.

2.1 INFORMATION

Pour plus d'information sur ce produit ou d'autres produits agricoles de Three Brothers CropScience Inc., communiquer au: +1-519-702-2185.

3.0 MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
DANGEREUX EN CAS D'INGESTION.
DANGEREUX EN CAS D'INHALATION.
PEUT IRRITER LES YEUX ET LA PEAU

Éviter tout contact avec les yeux, la peau, et les vêtements.
Éviter l'inhalation de la brume de pulvérisation.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. Les gants ne sont pas requis lors de l'application dans une cabine et/ou un cockpit fermés. De plus, portez des lunettes de protection (lunettes ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, l'application en cabine ouverte, le nettoyage et la réparation.

NE PAS entrer ni permettre aux travailleurs d'entrer dans les zones traitées pendant le délai d'entrée restreint (DS) de 12 heures.

NE PAS appliquer à l'aide d'un brumisateur/airblaste portatif ou d'un équipement de brumisation portatif.

3.1 PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche

à une personne inconsciente. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

2024-0167
2024-01-18

En cas de contact avec les yeux:

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

3.2 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

3.3 MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile..

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

3.4 DANGERS CHIMIQUES OU PHYSIQUES

Les solutions à vaporiser de ce produit devraient être mélangées, emmagasinées et appliquées uniquement dans des contenants en acier inoxydable, en aluminium, en fibre de verre, en plastique ou dans des contenants en acier enduit de plastique. **NE PAS MÉLANGER, EMMAGASINER OU APPLIQUER CE PRODUIT OU LES SOLUTIONS À VAPORISER DE CE PRODUIT DANS DES CONTENANTS OU RÉSERVOIRS DE PULVÉRISATION EN ACIER GALVANISÉ OU EN ACIER NU (SAUF POUR L'ACIER INOXYDABLE).** Ce produit ou les solutions à vaporiser mis en contact avec de tels réservoirs ou contenants peuvent produire un mélange gazeux à base d'hydrogène, qui est hautement combustible. Ce mélange gazeux, s'il est exposé à une flamme nue, une étincelle, une torche de soudage, une cigarette allumée ou une autre source d'allumage, pourrait s'enflammer ou exploser en causant des blessures corporelles graves.

3.5 ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Éviter de contaminer les semences, la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale.

Imbiber les petites quantités renversées au moyen d'argile absorbante.

3.6 ÉLIMINATION

CONTENANTS RECYCLABLES:

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

- 1) Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 2) Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

CONTENANTS RÉUTILISABLES:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

CONTENANTS À REMPLISSAGE MULTIPLES:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

MODE D'EMPLOI

Comme ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les ravageurs dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre les ravageurs aquatiques.

NE PAS contaminer les réserves d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

4.0 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le glyphosate ne doit pas être appliqué à l'aide d'applicateurs manuels à mèche ou par badigeonnage à la main

NE PAS appliquer par voie aérienne, sauf indication contraire dans le mode d'emploi spécifique à la culture.

Les zones de tampon de pulvérisation indiquées sous la section 5,3 devraient être respectées.

2024-0167
2024-01-18

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE est un liquide hydrosoluble qui se mélange facilement à l'eau pour la pulvérisation sur les feuilles, en vue de supprimer ou de détruire la plupart des plantes herbacées. On peut l'appliquer avec la plupart des pulvérisateurs ordinaires industriels ou de plein champ, après l'avoir dilué et l'avoir bien mélangé à l'eau conformément aux instructions du livret.

À partir du point de contact avec le feuillage, l'herbicide s'achemine dans la plante jusqu'à l'intérieur des racines. Sur la plupart des mauvaises herbes annuelles, les effets sont visibles après 2 à 4 jours. Sur la plupart des mauvaises herbes vivaces, le délai peut être de 7 à 10 jours. Un temps extrêmement frais ou nuageux au moment du traitement peut ralentir le travail du produit et retarder les signes visibles de suppression. Les effets visibles sont le flétrissement et le jaunissement graduels de la plante, qui s'accroissent jusqu'au brunissement complet des organes aériens et à la détérioration des organes souterrains de la plante.

On doit retarder le traitement jusqu'à ce que la végétation ait atteint les stades de croissance décrits pour la suppression de la végétation visée sous les sections "**Suppression des mauvaises herbes annuelles**" (7.0) ou "**Suppression des mauvaises herbes vivaces**" (8.0), de sorte que le feuillage ait une surface suffisante pour recevoir la solution de pulvérisation. Les plants non encore levés provenant des rhizomes souterrains ou des racines des espèces vivaces ne seront pas atteints par la solution et ils continueront leur croissance. C'est pourquoi la meilleure suppression de la plupart des mauvaises herbes vivaces s'obtient quand on effectue le traitement à un stade avancé de croissance voisin de la maturité.

Sans dépasser les limites recommandées, utiliser toujours le taux le plus forte du produit par hectare lorsque l'infestation de mauvaises herbes est forte ou dense ou que les mauvaises herbes croissent dans un endroit non aménagé (sol non travaillé).

Ne pas traiter lorsque les conditions de croissance sont médiocres, par exemple en cas de sécheresse, de maladie ou de dégâts causés par les insectes, sans quoi la suppression des mauvaises herbes pourrait être moindre. Une épaisse couche de poussière sur les mauvaises herbes peut aussi réduire l'efficacité du traitement.

Ce produit n'exerce pas d'effet rémanent sur les mauvaises herbes. Pour obtenir une suppression résiduelle, adopter un programme approuvé sur les livrets d'herbicides. Lire et respecter avec soin les précautions et les autres renseignements que donnent les étiquettes de tous les herbicides utilisés.

Une pluie pendant les 60 minutes suivant l'application peut réduire l'efficacité de la suppression des mauvaises herbes. Une pluie forte, immédiatement après le traitement, peut lessiver l'herbicide du feuillage et rendre nécessaire un traitement de rappel. Ne pas appliquer le produit si la pluie semble imminente.

Une pulvérisation qui couvre uniformément et parfaitement les plantes est la plus efficace. Ne pas pulvériser le feuillage des mauvaises herbes jusqu'au ruissellement.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE est un herbicide du groupe 9. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE et à d'autres herbicides du groupe 9. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE ou les herbicides du même groupe 9 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant éventuellement un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.

- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communique avec Three Brothers CropScience Inc. au +1-519-702-2185.

5.0 MÉLANGE ET APPLICATION

5.1 MISES EN GARDE

ATTENTION: ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LE FEUILLAGE, LES TIGES VERTES OU LES FRUITS DES RÉCOLTES, DES PLANTES ET DES ARBRES NON VISÉS, CAR ILS POURRAIENT ÊTRE DÉTRUITS OU GRAVEMENT ENDOMMAGÉS.

APPLIQUER CES SOLUTIONS À PULVÉRISER AVEC UN APPAREIL BIEN ENTRETENU ET CALIBRÉ DE FAÇON À DÉBITER LE VOLUME VOULU DE PRODUIT.

NE PAS POSTULER DANS LES SERRES. LES RÉSULTATS RISQUENT D'ÊTRE RÉDUITS SI ON UTILISE UNE EAU BOUEUSE, PAR EXEMPLE DE L'EAU D'UN ÉTANG OU D'UN FOSSÉ SANS REVÊTEMENT.

Bien rincer à grande eau le pulvérisateur et ses pièces aussitôt après l'application du produit.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive vers des zones d'habitation ou d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives est minimale. Prendre en considération la vitesse du vent, direction du vent, les inversions de température, l'équipement d'application et les paramètres du pulvérisateur. NE PAS appliquer à l'aide d'un brumisateuse/airblaste portatif ou d'un équipement de brumisation portatif.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivez les mesures de précaution plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

REMARQUE: L'usage du produit autrement qu'en conformité avec le livret peut nuire aux personnes, aux animaux ou aux cultures ou produire d'autres effets non recherchés. Garder le contenant fermé pour éviter les déversements et la contamination.

5.2 RENSEIGNEMENTS SUR LE MÉLANGE ET L'ÉQUIPEMENT D'APPLICATION

MÉLANGE AVEC DE L'EAU

Pour les pulvérisateurs terrestres ou industriels, verser d'abord dans le réservoir de solutions à pulvériser la moitié de l'eau nécessaire. Ajouter la quantité voulue d'herbicide [consulter «

Suppression des mauvaises herbes » (sections 7.1 et 8.1)] et bien mélanger avant d'ajouter le reste de l'eau. Placer le boyau de remplissage sous la surface de la solution pour éviter de former trop de mousse. Retirer le boyau dès que le réservoir est plein pour éviter le retour de la solution dans l'approvisionnement d'eau.

L'emploi d'agitateurs mécaniques peut provoquer une formation excessive de mousse. Les tuyaux de dérivation doivent aboutir au fond du réservoir.

Quand on utilise un pulvérisateur à dos, il est conseillé de mélanger dans l'eau la quantité voulue de cet herbicide dans un grand récipient, puis de verser dans le pulvérisateur cette solution.

PROCÉDÉ DE MÉLANGE EN RÉSERVOIR

Les étapes suivantes devraient être suivies en ajoutant les produits d'association du mélange en réservoir, en utilisant un système de chargement d'herbicide ou en ajoutant le produit directement dans le réservoir:

1. Remplissez le réservoir de pulvérisation à 3/4 d'eau.
2. Commencez l'agitation et la maintenir tout le long des opérations de mélange et de pulvérisation.
3. Ajoutez la quantité exigée du produit d'association du mélange en réservoir.
4. Rincer le réservoir de chargement et les contenants de l'herbicide avec de l'eau.
5. Si on utilisant un système de chargement d'herbicide - assurez-vous que le réservoir de chargement et les lignes à la pompe sont vides et rincés avec de l'eau avant d'ajouter le produit d'association de mélange de réservoir.
6. Ajoutez la quantité requise KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE.
7. Rincer le réservoir de chargement et les contenants de l'herbicide avec de l'eau.
8. Si on utilise un système de chargement d'herbicide - assurez-vous que le réservoir de chargement et les lignes à la pompe sont rincés avec de l'eau et videz avant de commencer l'opération de pulvérisation.

Toujours commencer et finir les opérations de mélange et de pulvérisation avec un système propre.

Ce produit peut être mélangé en réservoir avec (un engrais, un supplément ou avec) des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôtes. L'utilisateur devrait communiquer avec Three Brothers CropScience Inc au +1-519-702-2185 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Suppression des mauvaises herbes vivaces, des broussailles ligneuses et des arbres mentionnés dans le livret à l'aide d'équipement ordinaire à rampe – Appliquer ce produit dans 50 à 300 litres d'eau propre par hectare et appliquer en pulvérisation générale à une pression d'au plus 275 kPa. Consulter les sections “**Suppression des mauvaises herbes annuelles**” (7.1) ou “**Suppression des mauvaises herbes vivaces**” (8.1), pour les taux à utiliser contre les diverses espèces.

Suppression des mauvaises herbes annuelles mentionnées dans le livret à l'aide de rampes ordinaires – Appliquer ce produit dans 50 à 100 litres d'eau propre par hectare et appliquer en pulvérisation générale, sauf indication contraire sur la présente étiquette, à une pression d'au plus 275 kPa. Consulter les sections “**Suppression des mauvaises herbes annuelles**” (7.1) ou “**Suppression des mauvaises herbes vivaces**” (8.1), pour les taux à utiliser contre les diverses espèces.

ÉQUIPEMENT D'APPLICATION MANUEL ET APPAREILS À GRAND

VOLUME **(utiliser des pulvérisations grossières seulement)**

Suppression des mauvaises herbes, des broussailles et des arbres mentionnés aux rubriques «Suppression des mauvaises herbes » (6.0) du livret à l'aide de pulvérisateurs à dos ou d'équipement de pulvérisation à volume élevé pourvus de lances ou d'autres agencements appropriés à buses – À moins d'indication contraire, préparer une solution à 0,67 pour cent de produit dans l'eau (0,67 litre de produit dans 100 litres d'eau) et pulvériser le feuillage de la végétation à supprimer. Pour de meilleurs résultats, employer une solution à 1,34 pour cent (1,34 litres de produit dans 100 litres d'eau) contre les mauvaises herbes vivaces difficiles à supprimer, notamment le liseron des champs, l'apocyn chanvrin, l'asclépiade commune et le chardon des champs.

Pulvériser de façon à bien mouiller. La couverture doit être uniforme et complète. Ne pas pulvériser jusqu'au ruissellement. Dans les cas d'application à l'aide d'un équipement d'application manuel, diriger soigneusement le jet pour éviter toute vaporisation sur les plantes non visées.

ÉQUIPEMENT SÉLECTIF

Ce produit peut servir à la suppression des mauvaises herbes à l'aide d'appareils à humectation, comme les **ROULEAUX** et les **MÈCHES**, dans le soya, les haricots communs secs, les vergers, les vignobles, les plantations de canneberges (atocas) ou les fraises, et les endroits non cultivés. Pour plus de précisions sur l'équipement sélectif servant à l'application de ce produit, consulter la section "**Équipement sélectif**" (9.12).

ÉQUIPEMENT AÉRIEN

L'application aérienne peut être utilisée seulement pour la répression des mauvaises herbes avant la récolte. Consulter les sections 5.3 et 9.9.2 pour plus de précisions sur l'application.

Mode d'emploi

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette. S'assurer que la largeur maximale de la rampe d'aspersion n'exède pas 65% de l'envergure des ailes. Le type, la taille et l'orientation du gicleur doit être configuré pour former une goutte ayant un volume VDM de taille (400-600 microns) ou (600-1000 microns).

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés ou des systèmes équivalents de positionnement électronique (GPS). L'utilisation d'un avion de repérage est recommandée.

Laver à fond l'avion, particulièrement le train d'atterrissage, après chaque journée de

travail, afin d'éliminer les résidus d'herbicide accumulés pendant la pulvérisation ou déversés. **L'EXPOSITION PROLONGÉE À CE PRODUIT DES SURFACES D'ACIER SANS REVÊTEMENT À CE PRODUIT PEUT PROVOQUER LEUR CORROSION ET AMENER UNE DÉFAILLANCE DU MATÉRIEL. LE TRAIN D'ATTERRISSAGE EST LE PLUS EXPOSÉ.** Un enduit organique (peinture) qui répond à la norme aéronautique MIL-C-38412 peut empêcher la corrosion.

Application au pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application à l'aide d'une pulvérisation pneumatique: NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS diriger le jet de pulvérisation au-dessus des plantes ciblées. Arrêter la pulvérisation par les buses extérieures au bout des rangs et aux rangs externes. NE PAS appliquer si la vitesse du vent dépasse 16 km/h au site de traitement, tel que mesure à l'extérieur du site, du côté exposé au vent.

Application par voie aérienne : NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol sur le site d'application. NE PAS pulvériser en gouttelettes taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef* développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Ne pas diriger les buses vers l'avant face au déplacement d'air ni accroître le volume de solution en augmentant la pression au-delà du niveau recommandé.

Appliquer Seulement lorsque le potentiel de dérive vers des zones d'habitation humaine ou des zone d'activité humaine comme les maisons, les chalets, les écoles et les zones de loisirs est minimale. Tenez compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

Mise en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour l'épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler Three Brothers CropScience Inc. en composant le +1-519-702-2185. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes :

Volume: Quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 30-100 litres par hectare.

5.3 ZONES TAMPONS DE PULVERISATION

Une zone tampon de pulvérisation n'est PAS requise pour :

- les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette,
- l'utilisation d'un pulvérisateur à écran de protection à profil bas, qui fait en sorte que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec les culture, les fruits ou le feuillage,
- le trempage du sol ou incorporation du sol.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens / marins.

Espèces agricoles	Nombre maximal d'applications	Zones tampons (m) requises pour la protection des :	
		Habitats aquatiques	Habitats terrestres
Espèces agricoles et méthode d'application par rampe de pulvérisation			
Applications de pré-ensemencement pour le seigle, la canneberge, et toutes les autres cultures. Pâturage établi et jachère d'été. Nouveau jardin de ginseng.	1	1	1
Ginseng – potagers existants et établis, canola – hybride de Roundup Ready pour la production de graines	2	1	1
Avelines ou noisettes, betteraves à sucre (variétés tolérantes au glyphosate)	4	1	1
Maïs (variétés non tolérantes au glyphosate, y compris le maïs grain, le maïs à ensilage et le maïs ornemental), betterave à sucre (variétés non tolérantes au glyphosate), fraises, bleuets nains et bleuets en corymbe, noix, châtaigne, noyer de Siebold,	2	1	2
Blé, orge, avoine, soja (variétés non tolérantes au glyphosate), canola (variétés non tolérantes au glyphosate), pois, haricots secs, lin (y compris les variétés à faible teneur en acide linoléique), lentilles, pois chiches, lupin (sec), gourganes (sèches), moutarde (jaune/blanche, brune, chinoise), millet perlé, sorgho (grain) (non utilisé comme culture fourragère), asperges, maïs (variétés tolérantes au glyphosate), graminées fourragères et légumineuses, y compris la production de graines	3	1	2
Canola (variétés tolérantes au glyphosate), soja (variétés tolérantes au glyphosate)	4	1	2
Pommes, abricots, cerises (douces/acides), pêches, poires, prunes, raisins	3	1	3
Espèces agricoles et application par pulvérisateur pneumatique (y compris par nébulisateur)			

2024-0167
2024-01-18

Pâturage	1	20	30

Espèces agricoles et méthode d'application aérienne	Type de voileure			
Seigle, maïs (variétés non tolérantes au glyphosate), pois chiches, lupin (sec), gourganes (sèches), moutarde (jaune/blanche, brune, chinoise), millet perlé, betterave à sucre (variétés non tolérantes au glyphosate), toutes les autres cultures pour le traitement présemis seulement	Voilure fixe et tournante	1	15	20
Canola (variétés tolérantes au glyphosate)	Voilure fixe et tournante	3	20	40
Betteraves à sucre (variétés tolérantes au glyphosate)	Voilure fixe	2	20	30
	Voilure tournante	2	15	30
Blé, orge, avoine, soja (variétés non tolérantes au glyphosate), canola (variétés non tolérantes au glyphosate), pois, haricots secs, lin (y compris les variétés à faible teneur en acide linoléique), lentilles	Voilure fixe	2	20	35
	Voilure tournante	2	20	30
Graminées fourragères et légumineuses, y compris la production de graines	Voilure fixe et tournante	1	20	40
Soja (variétés tolérantes au glyphosate)	Voilure fixe	3	20	45
	Voilure tournante	3	20	40
Jachère d'été	Voilure fixe	1	20	45
	Voilure tournante	1	20	40

Maïs (variétés tolérantes au glyphosate)	Voilure fixe	2	20	50
	Voilure tournante	2	20	45
Pâturage	Voilure fixe	1	30	70
	Voilure tournante	1	30	55

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

6.0 MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

Ce produit supprime plusieurs espèces de graminées et de plantes à feuilles larges tant annuelles que vivaces, de broussailles ligneuses et d'arbres lorsqu'il est appliqué de la façon recommandée et dans les conditions décrites. Pour plus de précisions sur la suppression d'un type particulier de mauvaises herbes (notamment sur le taux recommandée), consulter les sections “**Suppression des mauvaises herbes annuelles**” (7.1) et “**Suppression des mauvaises herbes vivaces**” (8.1). Voici une liste non exhaustive des mauvaises herbes supprimées.

6.1 MAUVAISES HERBES ANNUELLES

GRAMINÉES ANNUELLES

Blé spontanée

Triticum spp.

Brome des toits

Bromus tectorum

Digitaire astringente

Digitaria ischaemum

Digitaire sanguine

Digitaria sanguinalis

Échinochloa pied-de-coq

Echinochloa crusgalli

Folle avoine

Avena fatua

Ivraie de Perse

Lolium persicum

Maïs spontané

Zea mays

Orge spontané

Hordeum spp.

Panic d'automne

Panicum dichotomiflorum

Panic millet sauvage

Panicum miliaceum

Pâturin annuel

Poa annua

Sétaire géante

Setaria faberii

Sétaire glauque

Setaria glauca

Sétaire verte

Setaria viridis

AUTRES

Cuscute

Cuscuta spp.

MAUVAISES HERBES ANNUELLES À FEUILLES LARGES

Abutilon

Abutilon theophrasti

Amarante à racine rouge

Amaranthus retroflexus

Amarante hybride

Amaranthus hybridus

Bourse-à-pasteur

Capsella bursa-pastoris

Canola (colza) spontané

Brassica spp.

Chénopode blanc

Chenopodium album

Crépis de toits

Crepis tectorum

Érigéron du Canada

Erigeron canadensis

Érodium cicutaire

Erodium cicutarium

Gaillet gratteron

Gallium aparine

Kochia à balais

Kochia scoparia

Laiteron potager

Sonchus oleraceus

Laitue scariole

Lactuca scariola

Lin spontané

Linum spp.

Lampourde glouteron

Xanthium strumarium

Mauve à feuilles rondes

Malva pusilla

Morelle à trois fleurs

Solanum triflorum

Morelle noire de l'est

Solanum ptycanthum

Moutarde des champs

Sinapis arvensis

Ortie royale

Galeopsis tetrahit

Petite herbe à poux

Ambrosia artemisiifolia

Renouée liseron

Polygonum convolvulus

Renouée de Pennsylvanie

Polygonum pennsylvanicum

Renouée persicaire

Polygonum persicaria

Renouée scabre

Polygonum scabrum

Sagesse-des-chirurgiens

Descurainia sophia

Saponaire des vaches

Saponaria vaccaria

Silène noctiflore

Silene noctiflora

Soude roulante

Salsola pestifer

Spargoute des champs

Spergula arvensis

Stellaire moyenne

Stellaria media

Tabouret des champs

Thlaspi arvense

Vesce à feuilles étroites

Vicia angustifolia

6.2 MAUVAISES HERBES VIVACES

CAREX ET GRAMINÉES VIVACES

Brome inerme

Bromus inermis

Chiendent commun

Elytrigia repens

Muhlenbergie feuillée

Muhlenbergia frondosa

Linaigrette du Canada

Eriophorum chamissonis

Orge queue d'écureuil

Hordeum jubatum

Linaigrette

Eriophorum chamissonis

Pâturin comprimé

Poa compressa

Pâturin des prés

Poa pratensis

Quenouille à feuilles larges

Typha latifolia

Souchet comestible

Cyperus esculentus

MAUVAISES HERBES VIVACES À LARGES FEUILLES

Apocyn chanvrin

Apocynum cannabinum

Armoise absinthe

Artemisia absinthium

Asclépiade commune

Asclepias syriaca

Chardon des champs

Cirsium arvense

Cranson dravier

Cardaria draba

Herbe à puce

Rhus radicans

Laiteron des champs

Sonchus arvensis

Linaigrette

Eriophorum chamissonis

Linaire vulgaire

Linaria vulgaris

Liseron des champs

Convolvulus arvensis

Luzerne

Medicago spp.

Patience crépue

Rumex crispus

Pissenlit

Taraxacum officinale

Renouée du Japon

Polygonum cuspidatum

Salicaire commune

Lythrum salicaria

6.3 BROUSSAILLES LIGNEUSES ET ARBRES

Aulne

Alnus spp.

Bouleau

Betula spp.

Cèdre

Thuja spp.

Cerisier

Prunus spp.

Chèvrefeuille velu

Lornica villosa

Comptonie à feuilles d'asplénie

Comptonia peregrina

Douglas taxifolié

Pseudotsuga spp.

Érable

Acer spp.

Framboisier/Ronce remarquable

Rubus spp.

Kalmie à feuilles étroites

Kalmia angustifolia

Peuplier

Populus spp.

Pin

Pinus spp.

Pruche

Tsuga spp.

Rhododendron du Canada

Rhododendron canadense

Saule

Salix spp.

Spirée à larges feuilles

Spiraea latifolia

Symphorine de l'Ouest

Symphoricarpos occidentalis

Viorne cassinoïde

Viburnum cassinoides

USAGES SUR LES TERRES AGRICOLES

TOUJOURS LIRE LES PRÉCAUTIONS, LES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET LES INFORMATIONS RELATIVES AU MÉLANGE ET À L'APPLICATION (SECTIONS 3.0, 4.0 ET 5.0) AVANT LES RENSEIGNEMENTS PORTANT SUR UNE APPLICATION PARTICULIÈRE DE TOUTE SECTION DU LIVRET. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

7.0 SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES ANNUELLES

Les tableaux suivants indiquent les taux d'application et les directives particulières à la suppression des mauvaises herbes annuelles énumérées.

7.1 SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES ANNUELLES AVEC KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE

TAUX (L/ha)	STADE DE CROISSANCE DES MAUVAISES HERBES	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	COMMENTAIRES (Appliquer dans 50 – 100 L d'eau par hectare)
0,5	Jusqu'à 8 cm de hauteur	Folle avoine, sétaire verte, orge spontané, blé spontané Canola (colza) spontané non Roundup Ready ^{md} , moutarde des champs, renouée persicaire, tabouret des champs	Pour la folle avoine, appliquer au stade de 1 à 3 feuilles. Ajouter 350 mL d'un agent tensio-actif dont l'usage est homologué avec ce produit, notamment Agral 90 ^o , Ag Surf ^o et Companion ^{mc} . S'il y a très forte infestation de folle avoine, utiliser au taux de 0,67 L/ha.
0,67	8 à 15 cm de hauteur	Toutes les graminées annuelles indiquées ci-dessus Toutes les mauvaises herbes annuelles à larges feuilles indiquées ci-dessus, ainsi que la sagesse-des-chirurgiens*, et le kochia à balais*	Ajouter 350 mL d'un agent tensio-actif dont l'usage est homologué avec ce produit, tel qu'indiqué ci-dessus. * Répression seulement; consulter les taux plus élevés de ce tableau ou de celui du mélange en réservoir pour les options de suppression (7.2).
0,83 –	Jusqu'à 15 cm	Toutes les graminées	Aucun agent tensio-actif n'est

TAUX (L/ha)	STADE DE CROISSANCE DES MAUVAISES HERBES	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	COMMENTAIRES (Appliquer dans 50 – 100 L d'eau par hectare)
1,27	de hauteur	<p>annuelles indiquées ci-dessus, ainsi que brome des toits, sétaire géante, et ivraie de Perse</p> <p>Toutes les mauvaises herbes annuelles à feuilles larges indiquées ci-dessus, ainsi que gaillet gratteron, chénopode blanc, amarante à racine rouge, ortie royale, sagesse-des-chirurgiens, soude roulante, lin spontané, petite herbe à poux*, érigéron du Canada*, renouée liseron**, crépis des toits***</p>	<p>exigé.</p> <p>Consulter la section du mélange en réservoir pour les autres options de suppression (7.2).</p> <p>* NE PAS utiliser ces taux contre des plantes de plus de 8 cm de hauteur.</p> <p>** Entre le stade de 3-4 feuilles, utiliser au taux de 1,27 L/ha.</p> <p>*** Pour les mauvaises herbes entre 8 et 15 cm de hauteur, utiliser au taux de 1,27 L/ha.</p>
1,5	Jusqu'à 15 cm de hauteur	<p>Toutes les graminées annuelles indiquées ci-dessus, ainsi que digitale sanguine et pâturin annuel</p> <p>Toutes les mauvaises herbes à feuilles larges indiquées ci-dessus ainsi que: kochia à balais, laitue scariole, bourse-à-pasteur, laiteron potager, vesce à feuilles étroites</p>	<p>Pour des options supplémentaires de suppression des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, consulter le tableau de mélange en réservoir (7.2).</p>
2,33	Plus de 15 cm de hauteur	<p>Toutes les graminées annuelles et mauvaises herbes à feuilles larges indiquées ci-dessus</p>	<p>Pour des options supplémentaires de suppression des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, consulter le tableau de mélange en réservoir (7.2).</p>

Agral est une marque déposée d'une compagnie du groupe Syngenta.

2024-0167
2024-01-18

Ag Surf est une marque déposée de l'Interprovincial Cooperative Ltée.
Companion est une marque de commerce de Dow AgroSciences LLC.

REMARQUE: Pour le traitement localisé, les taux de 0,5 à 2,33 litres par hectare sont équivalentes à environ 5 à 23 mL/100m², respectivement.

7.2 SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES ANNUELLES AVEC LES MÉLANGES EN RÉSERVOIR DE KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE

POUR LES TERRES EN JACHÈRES ET LES CULTURES AVEC TRAVAIL MINIMAL DU SOL

MÉLANGE EN RÉSERVOIR	TAUX (L/ha)	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	COMMENTAIRES (Appliquer dans 50 – 100 L d'eau/ha)
-----------------------------	--------------------	------------------------------------	--

<p>KONGFU GLYPHOSAT E POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE</p> <p>+ Herbicide Pardner</p>	<p>0,5 – 0,67</p> <p>+</p> <p>1,25</p>	<p>Céréales spontanées*, sétaire verte</p> <p>Canola (colza) spontané, moutarde des champs, renouée persicaire, tabouret des champs, renouée liseron*, Amarante à racine rouge**, kochia à balais**, folle avoine**</p>	<p>Ce mélange en réservoir est homologué pour la terre en jachère et les systèmes de travail minimal du sol – blé, orge et avoine seulement. Pour de meilleurs résultats, la hauteur des mauvaises herbes devrait être inférieure à 15 cm et en pleine croissance.</p>
--	--	---	---

MÉLANGE EN RÉSERVOIR	TAUX (L/ha)	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	COMMENTAIRES (Appliquer dans 50 – 100 L d'eau/ha)
			<p>Si les mauvaises herbes dépassent 8 cm de hauteur, utiliser un taux plus forte.</p> <p>* Appliquer KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE</p> <p>au taux de 0,67 L/ha seulement pour la suppression de la renouée liseron.</p> <p>** Taux de 0,67 L pour la répression seulement. Consulter les autres mélanges en réservoir pour les options de suppression.</p> <p>Ajouter 350 ml/ha d'agent tensio-actif - voir la liste dans la section 7.3.</p>

<p>KONGFU GLYPHOSAT E POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE</p> <p>+ MCPA amine (No. D'HOMOLOG ATION: 9516)^C formulation de 500 g/L; pour les autres formulations, régler les taux en conséquence</p>	<p>0,83 – 1,27</p> <p>+</p> <p>0,5 – 0,7¹ ou 0,5 – 1,0²</p>	<p>Céréales spontanées, folle avoine, sétaire verte, brome des toits, sétaire géante, ivraie de Perse</p> <p>Canola (colza) spontané</p> <p>(sauf pour Roundup Ready), moutarde des champs, sagesse-des-chirurgiens, amarante à racine rouge, renouée persicaire, tabouret des champs, kochia à balais, chénopode blanc, ortie royale, soude roulante, lin spontané, petite herbe à poux*, érigéron du Canada, renouée liseron**, crépis des toits***</p> <p>Canola (colza) spontané (non sensible au glyphosate, c.-à-d. les variétés Roundup Ready, 1 à 4 feuilles)^{1,2},</p>	<p>Pour de meilleurs résultats, la hauteur des mauvaises herbes devrait être inférieure à 15 cm et en pleine croissance.</p> <p>Si les mauvaises herbes dépassent 8 cm de hauteur, utiliser un taux plus forte.</p> <p>* NE PAS utiliser ces taux contre des plantes de plus de 8 cm de hauteur.</p> <p>** Entre le stade de 3- à 4- feuilles, utiliser au taux de 1,27 L/ha.</p> <p>*** Pour les mauvaises herbes entre 8 et 15 cm de</p>
--	---	--	--

MÉLANGE EN RÉSERVOIR	TAUX (L/ha)	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	COMMENTAIRES (Appliquer dans 50 – 100 L d'eau/ha)
KONGFU GLYPHOSAT E POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE +	0,83 – 1,27	Céréales spontanées, folle avoine, sétaire verte, brome des toits, sétaire géante, ivraie de Perse Canola (colza) spontané	Pour de meilleurs résultats, la hauteur des mauvaises herbes devrait être inférieure à 15 cm et en pleine croissance.
		<p>bardanette épineuse³, barbane³ (avant le stade à 4 feuilles), caméline faux lin³,</p> <p>sagesse-des-chirurgiens³, chénopode blanc³, moutardes³ (sauf des chiens et tanaïs), laitue scariole³, herbe à poux³, amarante à</p> <p>racine rouge³, ansérine de Russie³, bourse-à-pasteur³, tabouret des champs³, (thlaspi des champs)³, vesce³, radis sauvage³, inule aunée³</p>	<p>hauteur, utiliser au taux de 1,27 L/ha.</p> <p>¹ Appliquer MCPA amine (No. D'HOMOLOGATION: 9516) au taux de 0,5 à 0,7 L/ha (250 – 350 g m.a./ha) avant les pois de grandes cultures.</p> <p>² Appliquer MCPA amine (No. D'HOMOLOGATION: 9516) au taux de 0,5 à 1,0 L/ha (250 – 500 g m.a./ha) avant le blé, l'avoine, l'orge, le maïs- cultivé^C, le seigle et le lin.</p> <p>³ Appliquer MCPA amine (No. D'HOMOLOGATION: 9516) au taux de 0,7 à 1,0 L/ha (350 – 500 g m.a./ha) seulement.</p> <p>Ce mélange en réservoir peut être appliqué avant le semis pour le blé, l'orge, le seigle, l'avoine, le maïs- cultivé^C, le lin et le pois de grandes cultures^C.</p>

2024-0167
2024-01-18

L'herbicide Buctril M	+ 0,5 – 1,0 ¹	(sauf pour Roundup Ready), moutarde des champs, sagesse-des-chirurgiens, amarante à racine rouge, renouée persicaire, tabouret des champs, kochia à balais, chénopode blanc, ortie royale, soude roulante, lin spontané, petite herbe à	Si les mauvaises herbes dépassent 8 cm de hauteur, utiliser un taux plus forte. Aucun agent tensio-actif n'est exigé. * NE PAS utiliser ces taux contre des plantes plus de 8
--------------------------	-----------------------------	---	---

MÉLANGE EN RÉSERVOIR	TAUX (L/ha)	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	COMMENTAIRES (Appliquer dans 50 – 100 L d'eau/ha)
		<p>poux*, érigéron du Canada, renouée liseron**, crépis des toits***</p> <p>Canola (colza) spontané (non sensible au glyphosate, c.-à-d. les variétés Roundup Ready, 1 à 4 feuilles)^{1,2}</p> <p>Jusqu'au stade de 4 feuilles² : renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, saponaire des vaches, amarante à racine rouge, sagesse-des-chirurgiens, bardanette épineuse, bourse-à-pasteur, kochia à balais³, soude roulante³, matricaire inodore⁴, tournesol spontané, silène noctiflore, lampourde glousteron,</p> <p>⁵ abutilon, neslie paniculée, morelle noire d'Amérique</p> <p>Jusqu'au stade de 6 feuilles² : morelle à trois fleurs.</p> <p>Jusqu'au stade de 8 feuilles² : renouée liseron, sarrasin de tartarie, sarrasin commun, tabouret des champs, moutarde des champs, vélar fausse-giroflée, chénopode blanc, petite herbe à poux, séneçon vulgaire</p> <p>Mauvaises herbes vivaces (parties aériennes)² : chardon des champs, laiteron des champs</p>	<p>cm de hauteur.</p> <p>** Entre le stade de 3- à 4-feuilles, utiliser au taux de 1,27 L/ha.</p> <p>*** Pour les mauvaises herbes entre 8 et 15 cm de hauteur, utiliser au taux de 1,27 L/ha.</p> <p>¹ Appliquer l'herbicide Buctril M au taux de 0,5 – 1,0 L/ha (280 – 560 g m.a./ha) pour toutes les cultures indiquées.</p> <p>² Appliquer l'herbicide Buctril M au taux de 1,0 L/ha (560 g m.a./ha) seulement.</p> <p>³ Traiter avant que les mauvaises herbes aient 5 cm du haut.</p> <p>⁴ Annuelles printanières seulement.</p> <p>⁵ Traiter avant que les mauvaises herbes aient 8 cm de hauteur.</p> <p>Ce mélange en réservoir peut être appliqué avant le semis pour le blé, le seigle, le maïs, l'orge, le lin, l'avoine, l'alpiste de Canaries et les semis de graminées (incluant brome, agropyre à crête, agropyre intermédiaire, agropyre à chaumes rudes,</p>

MÉLANGE EN RÉSERVOIR	TAUX (L/ha)	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	COMMENTAIRES (Appliquer dans 50 – 100 L d'eau/ha)
			<p>agropyre élevé, élyme de Russie, fléole des prés, dactyle pelotonné, fétuque rouge traçante, fétuque des prés, vulpin des prés, plantules de fétuque élevée, plantules de brome des prés, plantules d'agropyre de rivage et alpiste roseau.</p>
<p>KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE</p> <p>+</p> <p>MCPA amine (No. D'HOMOLOGATION: 9516)</p> <p>(formulation de 500 g/L, pour les autres formulations, régler les taux en conséquence)</p>	<p>0,83 – 1,27</p> <p>+</p> <p>0,5 – 0,7</p>	<p>Céréales spontanées, folle avoine, sétaire verte, brome des toits, sétaire géante, ivraie de Perse</p> <p>Canola (colza) spontané</p> <p>(sauf pour Roundup Ready), moutarde des champs, sagesse-des-chirurgiens, amarante à racine rouge, renouée persicaire, tabouret des champs, kochia à balais, chénopode blanc, ortie royale, soude roulante, lin spontané, petite herbe à poux*, érigeron du Canada, renouée liseron**, crépis des toits***</p> <p>Canola (colza) spontané (non sensible au glyphosate, c.-à-d. les variétés Roundup Ready, 1 à 4 feuilles)³, bardanette épineuse⁴, bardane⁴ (avant le stade à 4</p>	<p>Pour de meilleurs résultats, la hauteur des mauvaises herbes devrait être inférieure à 15 cm et en pleine croissance.</p> <p>Si les mauvaises herbes dépassent 8 cm de hauteur, utiliser un taux plus forte.</p> <p>Aucun agent tensio-actif n'est exigé.</p> <p>* NE PAS utiliser ces taux contre des plantes plus de 8 cm de hauteur.</p> <p>** Entre le stade de 3 à 4 feuilles, utiliser au taux de 1,27 L/ha.</p> <p>*** Pour les mauvaises herbes entre 8 et 15 cm de hauteur, utiliser au taux de 1,27 L/ha.</p>

	<p>feuilles), caméline faux lin⁴, sagesse-des-chirurgiens⁴, chénopode blanc⁴, moutardes⁴ (sauf des chiens et tanaïsie), laitue scariole⁴, herbes à poux⁴, amarante à racine rouge⁴, ansérine de Russie⁴, bourse-à-pasteur⁴,</p>	<p>³ Appliquer MCPA amine (No. D'HOMOLOGATION: 9516) au taux de 0,5 – 0,7 L/ha (250-350 g m.a./ha) avant les lentilles et les pois chiches.</p> <p>⁴ Appliquer MCPA amine (No. D'HOMOLOGATION: 9516) au</p>
--	--	---

MÉLANGE EN RÉSERVOIR	TAUX (L/ha)	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	COMMENTAIRES (Appliquer dans 50 – 100 L d'eau/ha) taux de 0,7 (350 g m.a./ha) seulement. Ce mélange en réservoir peut être appliqué avant le semis pour les lentilles et les pois chiches. Sous des conditions de sécheresse, d'ensemencement profond, des pluies brèves après l'ensemencement, des dommages peuvent être causés aux semis émergents dans les recouvrements du pulvérisateur. Aucun agent tensio-actif n'est exigé.
<p>KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE</p> <p>+</p> <p>L'herbicide Express Toss-N-Go (No. D'HOMOLOGATION: 27532) ou l'herbicide Express Toss-N-Go Flowable 75% (No. D'HOMOLOGATION: 25494)</p>	<p>0.83 – 1.27</p> <p>+</p> <p>10 g/ha (7.5 g ai/ha)</p>	<p>Céréales spontanées, chardon des champs, (suppression), saponaire des vaches, renouée liseron, érigoon du Canada, petite herbe à poux, crépis des toits, pissenlit, brome des toits, sagesse-des-</p> <p>chirurgiens, sétaire géante, sétaire verte, ortie royale, kochia à balais, renouée persicaire, chénopode blanc,</p> <p>ivraie de Perse, amarante à</p>	<p>Employer ce mélange en réservoir sur les terres en jachère ou avant le semis du blé et de l'orge.</p> <p>Se référer à l'étiquette Express Toss-N-Go pour l'étape appropriée de</p> <p>croissance des mauvaises herbes.</p> <p>Ajouter 350 ml/ha d'un agent tensio-actif - voir la</p>

2024-0167
2024-01-18

		racine rouge, soude roulante, tabouret des champs, canola spontané, lin spontané, moutarde des champs, folle avoine	liste dans la section 7.3.

Pour la suppression de l'orge queue d'écureuil, consulter le tableau "**Suppression des mauvaises herbes vivaces**" (8.1).

^BUtiliser uniquement les formulations de MCPA amine (No. D'HOMOLOGATION: 9516) avant le semis du maïs, et du pois de grandes cultures.

Pardner et Buctril sont des marques déposées d' Bayer.
Express est une marque déposée d' E.I. DuPont Company.
Toss-N-Go est une marque déposée d' E.I. DuPont Canada Company.

7.3 RENSEIGNEMENTS SUR LES AGENTS TENSIO-ACTIFS

REMARQUE:

Ajout d'un agent tensio-actif- Tous les mélanges en réservoir comprenant KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE en vue du supprimer des mauvaises herbes annuelles nécessitent l'ajout d'un agent tensio-actif homologué à cette fin, par exemple Agral 90, Ag Surf ou Companion. Se référer à la section 7.2 pour des recommandations. L'agent tensio-actif devrait être ajouté à raison de 350 millilitres dilué dans 50 à 100 litres d'eau propre par hectare.

7.4 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTS POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES ANNUELLES

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE, appliqué seul, ne supprime pas les mauvaises herbes spontanées portant le gène Roundup Ready.

Attendre au moins un jour après le traitement avant de travailler la terre. Habituellement, les mauvaises herbes annuelles continueront à germer tout au long de la saison de croissance à partir des graines. Des traitements de rappel peuvent s'avérer nécessaires pour la suppression des mauvaises herbes levées tardivement dans certaines situations.

Pour plus de renseignements et pour les précautions à prendre, consulter les sections "**Renseignements généraux**" (4.0) et "**Mélange et application**" (5.0).

7.5 SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LES VARIÉTÉS DE CANOLA ROUNDUP READY^{md}

AVERTISSEMENT: APPLIQUER KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE

SEULEMENT AUX VARIÉTÉS DE CANOLA ROUNDUP READY^{md}.

**REMARQUE: TOUJOURS UTILISER DES SEMENCES DE CANOLA
SÉLECTIONNÉES (C.-À-D. CERTIFIÉES) ROUNDUP READY^{md}. CE
TRAITEMENT ENDOMMAGE OU DÉTRUIT LE CANOLA NON SENSIBLE
AU ROUNDUP READY^{md}.**

Pour plus de renseignements ou pour les précautions à prendre, consulter les sections “**Renseignements généraux**” (4.0) et “**Mélange et application**” (5.0).

Appliquer KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE seulement au canola Roundup Ready^{md}, tel qu’indiqué ci-dessus dans le tableau de suppression des mauvaises herbes.

On remarque parfois un jaunissement temporaire quand on applique KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE à un stade avancé (stade 4 à 6 feuilles) de la culture. Ce flétrissement de courte durée n’affecte ni la croissance, ni la maturité ni le rendement.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Le tableau suivant décrit le taux et les directives particulières d’application pour la suppression des mauvaises herbes annuelles et vivaces qui croissent parmi les variétés de canola Roundup Ready^{md}.

**SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LES VARIÉTÉS DE CANOLA
ROUNDUP READY^{md}**

TAUX (L/ha)	STADE DE CROISSANCE DU PLANT	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	COMMENTAIRES (appliquer dans 50 à 100 L d'eau/ hectare)
0,55 – 1,27	0 à 6 feuilles	<p><u>Graminées annuelles</u> Folle avoine, sétaires verte, orge spontané, blé spontané, échinochloa pied-de-coq</p> <p><u>Annuelles à feuilles larges</u> Tabouret des champs, amarante à racine rouge, moutarde des champs, soude roulante, chénopode blanc, canola (colza) spontané non-Roundup Ready^{md}, ortie royale, renouée persicaire, kochia à balais, stellaire moyenne, spargoute des champs, morelle à trois fleurs, gaillet grateron*, renouée liseron*, bourse-à-pasteur*, saponaire des vaches*, silène noctiflore*, renouée scabre*, érodium ciculaire*, sagesse-des-chirurgiens*, crépis des toits*, mauve à feuilles rondes***</p> <p><u>Vivaces (répression)**</u> Chardon des champs, laiteron des champs, pissenlit</p> <p><u>Vivaces (suppression tout au long de la saison) Chiendent**</u>, orge queue d'écureuil***, chardon des champs****, laiteron des champs****</p>	<p>Une répétition des applications peut s'avérer nécessaire si une seconde vague de germination des mauvaises herbes a lieu avant la fermeture du couvert. Veiller à ce que les plants n'aient pas dépassé le stade de croissance recommandé.</p> <p>* Le taux de 0,83 L/ha permet la suppression de ces mauvaises herbes à n'importe quel stade de croissance des plants. Le taux inférieure permet de supprimer la bourse-à-pasteur, la saponaire des vaches et le silène noctiflore lorsque les plants de canola ont de 1 à 3 feuilles, et la renouée quand ils en ont de 4 à 6 feuilles.</p> <p>** Seulement une application à le taux de 0,83 L/ha est nécessaire.</p> <p>*** Une application de rappel à le taux de 0,83 L/ha est nécessaire.</p> <p>**** Deux applications successives à un taux de 0,83 L/ha sont requises ou une seule application de 1,27 L/ha.</p> <p>Pour une application de rappel, veiller à ce que la culture n'ait pas dépassé le stade de croissance recommandé. Un taux maximum de 1,66 L/ha est permise après la levée de la culture.</p>

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE
KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE
KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE

7.5.1 PRODUCTION DE SEMENCE D'HYBRIDES DE CANOLA Roundup Ready®

Pour utilisation seulement dans un système de production de semences d'hybrides de canola Roundup Ready®

Appliquer avec un pulvérisateur terrestre.

L'herbicide KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE peut-être appliqué pour la suppression de lignées parentales de semences de canola hybride non Roundup Ready^{md} dans les champs de production de semences contenant des lignées Roundup Ready^{md} et non Roundup Ready^{md}. Lorsque la pollinisation est complétée, ou presque terminée, les lignées parentales de semences non Roundup Ready^{md} peuvent être supprimées avec une application de 0,83 à 1,67 litre/ha de KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE dans 50-200 litres d'eau à l'hectare. Des applications séquentielles (**maximum de 2 applications**) peuvent être utilisées pour la suppression de lignées parentales de semences mais le taux maximale ne doit pas dépasser 1,67 litre/ha. Laisser un intervalle de 5 jours entre les applications séquentielles.

7.6 SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LES VARIÉTÉS DE SOYA ROUNDUP READY® SOYA

7.6.1 SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LES VARIÉTÉS DE SOYA ROUNDUP READY® SOYA

AVERTISSEMENT: APPLIQUER KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE

SEULEMENT AUX VARIÉTÉS DE SOYA ROUNDUP READY® SOYA

REMARQUE : LES VARIÉTÉS DE SOYA ROUNDUP READY SONT TOLÉRANTES AU GLYPHOSATE, L'INGRÉDIENT ACTIF DE KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE. TOUJOURS UTILISER DES SEMENCES DE SOYA SÉLECTIONNÉES (C.-À-D. CERTIFIÉES) ROUNDUP READY. CE TRAITEMENT ENDOMMAGE OU DÉTRUIT LE SOYA QUI N'EST PAS CERTIFIÉ ROUNDUP READY.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

TAUX (L/ha)	STADE DE CROISSANCE DU PLANT	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	COMMENTAIRES (appliquer dans 100 à 200 L d'eau/hectare)
1,67	De la première feuille trifoliée jusqu'à la fin de la floraison	Abutilon, petite herbe à poux, chénopode blanc, amarante à racine rouge, amarante hybride, lampourde glouteron, renouée scabre, renouée persicaire, renouée de Pennsylvanie, morelle noire de l'Est, moutarde des champs, renouée liseron, sétaire verte, sétaire glauque, sétaire géante, échinochloa pied-de- coq, digitale astringente, digitale sanguine, chiendent, panic d'automne, panic millet sauvage, folle avoine, orge spontané, blé spontané, tabouret des champs, soude roulante, Canola (colza) sensible au glyphosate, ortie royale, kochia à balais, stellaire moyenne, spargoute des champs, morelle à trois fleurs, gaillet gratteron, bourse-à- pasteur, saponaire des vaches, silène noctiflore, érodium cicutaire, sagesse- des-chirurgiens, crépis des toits	<p>¹ Une seule application de 1,67 L/ha pour suppression seulement.</p> <p>² Pour supprimer l'asclépiade commune, le souchet comestible, mauve à feuilles rondes et liseron des champs, il est possible de faire une deuxième application. Si on utilise des applications séquentielles, laisser au moins deux semaines entre la première et la deuxième application.</p>

TAUX (L/ha)	STADE DE CROISSANCE DU PLANT	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	COMMENTAIRES (appliquer dans 100 à 200 L d'eau/hectare)
		<p>L'asclépiade commune^{1,2}, souchet comestible^{1,2}, liseron des champs², chardon des champs, laiteron des champs, muhlenbergie feuillée</p> <p>Sicyos anguleux (<i>Sicoyos angulatus</i>)³</p> <p>haricot adzuki spontané (<i>Vigna angularis</i>)⁴</p> <p>⁵L' armoise Bisannuelle (<i>Artemisia biennis</i>)</p>	<p>Il est possible de faire une deuxième application de 1,67 L/ha pour les mauvaises herbes qui ont germées à la suite de traitement initial.</p> <p>Toute deuxième application doit être effectuée au plus tard au stade de floraison soya.</p> <p>L'asclépiade commune devrait être en croissance active et à la hauteur de 15-60 cm</p> <p>Le souchet comestible devrait être en croissance active et à la hauteur de 5-15 cm.</p> <p>Le chardon des champs et le laiteron des champs devraient être en croissance active et être du stade de rosette jusqu'à la hauteur de 50 cm.</p> <p>La Muhlenbergie feuillée devrait être en croissance active et à la hauteur de 10-20 cm.</p> <p>Les mauvaises herbes qui ne sont pas complètement émergées au moment du traitement ne seront pas supprimées.</p>

TAUX (L/ha)	STADE DE CROISSANCE DU PLANT	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	COMMENTAIRES (appliquer dans 100 à 200 L d'eau/hectare)
			<p>³Deux applications séquentielles de 1,67 litres par hectare suffira. Appliquer entre les stades de développement de 1 à 18 feuilles. Pour obtenir les meilleurs résultats utilisant les applications séquentielles, laisser au moins deux semaines entre la première et la deuxième application</p> <p>⁴Pour la suppression haricot adzuki spontané du stade de la feuille unifoliée au stade de la 4^e feuille trifoliée), appliquer au taux de 1,67 L/ha. Il est possible de faire une deuxième application de 1,67 L/ha pour les mauvaises herbes qui ont germées à la suite du traitement initial. Les haricots adzuki devraient être au stade de la feuille unifoliée à la 4^e feuille trifoliée et en croissance active.</p> <p>⁵Appliquer seulement une fois par saison, au taux de 1,67L/ha. L'armoïse bisannuelle devrait être au stade de 2 à 8 feuilles and en croissance active.</p>
3,33	De la première feuille trifoliée jusqu'à la fin de la floraison	Toutes les mauvaises herbes indiquées ci-dessus, ainsi que la morelle de la Caroline ⁶ et l'acnide tuberculée ⁶⁷	<p>Appliquer le taux de 3,33 L/ha seulement une fois durant la saison.</p> <p>L'asclépiade commune devrait être en croissance active et à la hauteur de 15-60 cm</p> <p>Le souchet comestible devrait être en croissance active et à la hauteur de 5-15 cm.</p>

TAUX (L/ha)	STADE DE CROISSANCE DU PLANT	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	COMMENTAIRES (appliquer dans 100 à 200 L d'eau/hectare)
			<p>Les mauvaises herbes qui ne sont pas complètement émergées au moment du traitement ne seront pas supprimées.</p> <p>⁶Pour la suppression de la morelle de la Caroline (<i>Solanum carolinense</i>) pour la saison complète, appliquer entre les stades de développement de 2 à 12 feuilles.</p> <p>⁶Pour la suppression de l'acnide tuberculée (<i>Amaranthus tuberculatos</i>), appliquer jusqu'à et incluant le stade de 18 feuilles. Utiliser 3,33 litres par hectare. Alternativement, deux applications séquentielles de 1,67 litres par hectare suffira. Pour obtenir les meilleurs résultats utilisant les applications séquentielles, laisser au moins deux semaines entre la première et la deuxième application</p> <p>⁷Pour la suppression de l'acnide tuberculée, utiliser le plus haut taux si les mauvaises herbes sont au delà du stade de 6 feuilles.</p>

Pour obtenir une meilleure suppression et afin de diminuer la compétition avec la culture, il est préférable de faire les applications lorsque les mauvaises herbes sont petites. La suppression des mauvaises herbes dépassant 25 centimètres de hauteur ne sera pas constante, toutefois certaines espèces seront bien supprimées.

7.6.2 MÉLANGES EN RÉSERVOIR

**KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE
avec l'herbicide Pursuit (No. D'HOMOLOGATION: 24271)**

L'herbicide Pursuit (No. D'HOMOLOGATION: 24271) peut être mélangé avec KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE à un taux de 1,67 litres par hectare pour une suppression résiduelle prolongée des mauvaises herbes à germination tardive incluant la morelle noire de l'Est, le chénopode blanc, l'amarante à racine rouge, l'abutilon, le panic d'automne et le panic millet sauvage.

Pursuit peut être appliqué dans 100 – 200 litres d'eau propre par hectare à le taux de 0,16 – 0,21 litre par hectare jusqu'à la troisième trifoliée du soya Roundup Ready. Le taux la plus élevée est recommandée pour les infestations importantes. Ce mélange en réservoir est recommandé surtout pour le soya semé à des espacements de 50 centimètres (20 pouces) ou plus lorsqu'une seule application est requise.

Mélange: Ajouter et mélanger Pursuit au réservoir tel qu'indiqué sur l'étiquette de Pursuit. Ajouter ensuite KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE suivant les instructions sur l'étiquette.

Un intervalle avant la récolte de 100 jours est requis pour le mélange de KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE et de l'herbicide Pursuit (No. D'HOMOLOGATION: 24271) sur les variétés de Soya Roundup Ready.

Une seule application par saison de l'herbicide KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE à 1,67 litres par hectare mélangé en réservoir avec l'herbicide Pursuit (No. D'HOMOLOGATION: 24271) à 0,16 de 0,21 litres par hectare est permise.

Consulter l'étiquette de Pursuit pour toute information supplémentaire sur la sécurité et la manutention de ce produit.

**KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE
plus l'herbicide FirstRate™ (pour l'utilisation dans l'Est du Canada
seulement)**

Pour une suppression résiduelle supplémentaire de la germination tardive des mauvaises herbes suivantes: petite herbe à poux, abutilon, lampourde glouteron, stramoine, grande herbe à poux. L'herbicide FirstRate peut être mélangé en réservoir avec KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE à un taux de 0,83 - 1,67 litres par hectare. Utiliser 20,8 grammes par hectare d'herbicide FirstRate.

Ne pas récolter les plants de soya pour le foin. Ne pas récolter le soya avant 65 jours après application.

2024-0167
2024-01-18

Seulement une application par saison de KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE mélangé à l'herbicide FirstRate est autorisée.

Se référer à l'étiquette d'herbicide de FirstRate pour d'autres précautions et les instructions pour la manipulation.

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE avec l'herbicide Classic 25 DF*

Pour une suppression tout au long de la saison, du pissenlit, du laiteron potager et du souchet comestible, appliquer l'herbicide Classic 25 DF au taux de 36 grammes par hectare plus KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE au taux de 1,67 litre par hectare. Ajouter un agent tensio-actif non ionique tel qu'Agral 90, Citowett plus, ou Ag-Surf à 0,2 % v/v. Appliquer quand le soya est à l'étape 1-3 trifoliée; quand les pissenlits et les laitrons potagers sont moins de 15 centimètres de hauteur et de largeur; et quand le souchet comestible est l'étape de 8 feuilles. EMPLOYER CE MÉLANGE EN RÉSERVOIR SEULEMENT SUR LE SOYA AVEC LE TRAIT ROUNDUP READY.

Consulter l'étiquette de l'herbicide Classic 25 DF pour des renseignements sur les mélanges en réservoir et sur les précautions d'utilisation incluant les instructions sur la replantation avec d'autres cultures.

*Employer ce mélange en réservoir seulement dans les cas d'infestation sévère de souchet comestible

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE avec l'herbicide Sencor 75 DF (No. D'HOMOLOGATION: 17242) pour la suppression de l'arroche étalée (l'Est du Canada seulement)

Pour la suppression de l'arroche étalée, appliquer l'herbicide Sencor 75 DF (No. D'HOMOLOGATION: 17242) comme traitement de pré-semis au taux de 0,75 – 1,1 kg de produit par hectare sur des sols à texture moyenne ou au taux de 1,1 – 1,5 kg de produit par hectare sur des sols à texture fine plus KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE au taux de 1,67 litres par hectare. Ne pas utiliser sur les sols à texture grossière. Appliquer quand l'arroche étalée a atteint le stade de croissance de la 10 feuille.

Seulement une application par année est permise. Se référer à l'étiquette de l'herbicide Sencor 75 DF pour d'autres directives d'emploi, précautions et instructions sur la manipulation. Consulter le tableau intitulé 'SENCOR 75 DF utilisé seul en prélevée' pour les taux spécifiques basés sur la texture du sol et la matière organique.

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE avec l'herbicide Assure II

Taux	Stade de croissance du plant	Mauvaises herbes supprimées	Commentaires
1,67 – 3,33 L/ha KONGFU GLYPHOSATE	De la première feuille trifoliée	Du maïs spontané Roundup Ready.	Consulter les renseignements

2024-0167
2024-01-18

POTASSIUM SALT 540
LIQUID HERBICIDE

+
0,25-0,38 L/ha
L'herbicide Assure II

jusqu'à la fin de la
floraison.

Appliquer au stade
de 2 à 6 feuilles du
maïs.

supplémentaires
après ce tableau.

* Si désiré, Sure Mix peut être ajouté à ce mélange en réservoir.

Pour obtenir une meilleure suppression et afin de diminuer la compétition avec la culture, il est préférable de faire les applications lorsque les mauvaises herbes sont petites. La suppression des mauvaises herbes dépassant 25 centimètres de hauteur ne sera pas constante, toutefois certaines espèces seront bien supprimées.

La suppression du maïs spontané portant le gène Roundup Ready

Pour la suppression du maïs spontané portant le gène Roundup Ready, l'herbicide Assure II peut être mélangé en réservoir avec KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE . Utiliser par hectare 1,67 à 3,33 litres d'herbicide liquide KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE et 0,25 - 0,38 litre d'herbicide Assure II.

La plus forte taux d'Assure II peut être nécessaire quand les populations de maïs spontané Roundup Ready sont élevées, quand d'autres graminées sont présentes ou quand les conditions durant l'application ne sont pas favorables pour la croissance des mauvaises herbes.

Appliquer dans 100 à 300 litres d'eau propre par hectare.

Mélange: Ajouter et mélanger l'herbicide Assure II selon les instructions de l'étiquette de l'herbicide Assure II, puis ajouter KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE selon les instructions de cette étiquette.

Ce mélange en réservoir peut être appliqué quand la culture est au stade de la première feuille trifoliée jusqu'à la fin de la floraison, et au stade de 2 à 6 feuilles du maïs spontané Roundup Ready.

Un intervalle avant récolte de 80 jours est requis après avoir appliqué le mélange en réservoir de KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE et de l'herbicide Assure II au Soya Roundup Ready.

Lire l'étiquette de l'herbicide Assure II pour les autres précautions et instructions de manipulation.

FirstRate est une marque de commerce de Dow AgroSciences LLC.

Sencor est une marque de commerce de Bayer

Pursuit est une marque déposée de BASF.

Assure et Classic sont des marques déposées d'EI dupont de Nemours and Company.

7.7 SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LES VARIÉTÉS DE MAÏS CONTENANT LA TECHNOLOGIE ROUNDUP READY 2

AVERTISSEMENT: APPLIQUER KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE

SEULEMENT AUX VARIÉTÉS DE MAÏS CERTIFIÉES CONTENANT LA TECHNOLOGIE ROUNDUP READY 2.

REMARQUE: LES VARIÉTÉS DE MAÏS CONTENANT LA TECHNOLOGIE ROUNDUP READY® 2 SONT TOLÉRANTES AU GLYPHOSATE, L'INGRÉDIENT ACTIF DE KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE. TOUJOURS UTILISER DES SEMENCES DE MAÏS SÉLECTIONNÉES (C.-À-D. CERTIFIÉES) CONTENANT LA TECHNOLOGIE ROUNDUP READY 2. CE TRAITEMENT ENDOMMAGE OU DÉTRUIT LE MAÏS QUI NE CONTIENT PAS LA TECHNOLOGIE ROUNDUP READY 2.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

TAUX (L/ha)	STADE DE CROISSANCE DU PLANT	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	COMMENTAIRES (appliquer dans 100 à 200 L d'eau/ha)
1,67	Jusqu'à et incluant le stade à huit feuilles	<p>Abutilon, petite herbe à poux, chénopode blanc, amarante à racine rouge, amarante hybride, lampourde glouteron, renouée scabre, renouée persicaire, renouée de Pennsylvanie, morelle noire de l'Est, moutarde des champs, renouée liseron, sétaire verte, sétaire glauque, sétaire géante, échinochloa pied-de-coq, digitale astringente, digitale sanguine, chiendent, panic d'automne, panic millet sauvage</p> <p>Folle avoine, orge spontané, blé spontané, tabouret des champs, moutarde des champs, soude roulante, Canola</p>	<p>¹ Une seule application de 1,67 L/ha pour la suppression seulement.</p> <p>² Pour supprimer l'asclépiade commune, le souchet comestible, la mauve à feuilles rondes et le liseron des champs, il est possible de faire une deuxième application utiliser deux application. Si on utilise des applications séquentielles, laisser au moins deux semaines entre la première et la deuxième application.</p> <p>Il est possible de faire une deuxième application de 1,67 L/ha pour les mauvaises herbes qui ont germées à la suite de traitement initial.</p> <p>Pour la deuxième application, vérifier que le maïs n'ait pas dépassé le stade à huit feuilles.</p>

2024-0167
2024-01-18

	(colza) spontané non-	
--	-----------------------	--

TAUX (L/ha)	STADE DE CROISSANCE DU PLANT	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	COMMENTAIRES (appliquer dans 100 à 200 L d'eau/ha)
		<p>Roundup Ready, ortie royale, kochia à balais, stellaire moyenne, spargoute de champs, morelle à trois fleurs, gaillet grateron, bourse-à-pasteur, saponaire des vaches, silène noctiflore, érodium ciculaire, sagesse-des-chirurgiens, crépis des toits</p> <p>L'asclépiade commune^{1,2}, souchet comestible^{1,2}, mauve à feuilles rondes², liseron des champs², chardon des champs, laiteron des champs, muhlenbergie feuillée</p>	<p>L'asclépiade commune devrait être en croissance active et à la hauteur de 15-60 cm</p> <p>Le souchet comestible devrait être en croissance active et à la hauteur de 5-15 cm.</p> <p>Le chardon des champs et le laiteron des champs devraient être en croissance active, du stade de rosette jusqu'à la hauteur de 50 cm.</p> <p>La muhlenbergie feuillée devrait être en croissance active et à la hauteur de 10-20 cm.</p> <p>Les mauvaises herbes qui ne sont pas complètement émergées au moment du traitement ne seront pas supprimées.</p>
3,33	Jusqu'à et incluant le stade à six feuilles	Toutes les mauvaises herbes indiquées ci-dessus	<p>Appliquer le taux de 3,33 L/ha seulement une fois durant la saison.</p> <p>L'asclépiade commune devrait être en croissance active et à la hauteur de 15-60 cm</p> <p>Le souchet comestible devrait être en croissance active et à la hauteur de 5-15 cm.</p> <p>Les mauvaises herbes qui ne sont pas complètement émergées au moment du traitement ne seront pas supprimées.</p>

Pour obtenir une meilleure suppression et afin de diminuer la compétition avec la culture, il est préférable de faire les applications lorsque les mauvaises herbes sont

petites. La suppression des mauvaises herbes dépassant 25 centimètres de hauteur ne sera pas constante, toutefois certaines espèces seront supprimées.

7.7.1 MÉLANGES EN RÉSERVOIR

Pour le mélange en réservoir, ajouter l'herbicide selon les instructions indiquées sur l'étiquette de produit et ensuite KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE selon les instructions de cette étiquette (section 5). Lire les étiquettes de produits de l'herbicide pour plus de précisions sur les précautions et instructions de manipulation.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

TAUX	STADE DE CROISSANCE DU PLANT	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	COMMENTAIRES (appliquer dans 100 à 200 L d'eau/ha)
1,67 L/ha KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE + Peak 75 WG 13,3 g/ha + agent tensioactif non ionique (0,2 % v/v) + Herbicide Banvel II 0,3 L/ha (480 g m.a./l formulation)	Du stade de la jeune plantule jusqu'à 5 feuilles inclusivement.	Canola spontané non sensible au glyphosate – jusqu'au stade de 4 feuilles.	Le mélange en réservoir est plus efficace lorsque les plants de canola sont petits (4 feuilles ou moins).
1,67 L/ha KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE + 1,1 L/ha Dyvel DSp herbicide liquide	Avant que le maïs atteigne une hauteur de 15 cm (feuille bien développée)	Canola spontané non sensible au glyphosate – jusqu'au stade de 4 feuilles.	Le mélange en réservoir est plus efficace lorsque les plants de canola sont petits (4 feuilles ou moins).

Pour obtenir une meilleure suppression et afin de diminuer la compétition avec la culture, il est préférable de faire les applications lorsque les mauvaises herbes sont petites. La suppression des mauvaises herbes dépassant 25 centimètres de hauteur ne sera pas constante, toutefois certaines espèces seront bien supprimées.

Peak est une marque déposée de Syngenta group company.
Dyvel DS est des marques déposées de BASF Corporation.

7.8 SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LES VARIÉTÉS DES BETTERAVES À SUCRE ROUNDUP READY^{MD}

AVERTISSEMENT: APPLIQUER KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE

**SEULEMENT AUX VARIÉTÉS DE BETTERAVES À SUCRE ROUNDUP
READY^{md}.**

**REMARQUE: TOUJOURS UTILISER DES SEMENCES DE BETTERAVES À
SUCRE SÉLECTIONNÉES (C.-À-D. CERTIFIÉES) ROUNDUP READY^{md}. CE
TRAITEMENT ENDOMMAGE OU DÉTRUIT LES BETTERAVES À SUCRE
NON ROUNDUP READY^{md}.**

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Pour la suppression des mauvaises herbes levées dans les betteraves à sucre Roundup Ready^{md} appliquer 0,83 – 2.30 litres par hectare de Reneagde HC Herbicide Liquide. Consulter les sections, « Suppression des mauvaises herbes annuelles » (7.1) et « Suppression des mauvaises herbes vivaces » (8.1).

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE supprime les mauvaises herbes levées jusqu'à 15 cm de hauteur.

Ne pas dépasser quatre applications KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE

dans une culture betteraves à sucre Roundup Ready^{md}. Attendre au moins 10 jours entre les applications.

Ne pas dépasser une quantité maximale totale de 7,31 L/ha de ce produit par saison (par exemple, la première application jusqu'à 2,30 L/ha plus 3 applications jusqu'à 1,67 L/ha).

Ne pas récolter dans les 30 jours suivant le traitement dans les betteraves à sucre Roundup Ready^{md}.

8.0 SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES VIVACES

TOUJOURS LIRE LES PRÉCAUTIONS, LES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET LES INFORMATIONS RELATIVES AU MÉLANGE ET À L'APPLICATION (SECTIONS 3.0, 4.0 ET 5.0) AVANT LES RENSEIGNEMENTS PORTANT SUR UNE APPLICATION PARTICULIÈRE DE TOUTE SECTION DU LIVRET. NE PAS APPLIQUER PAR AVION.

Appliqué dans les conditions indiquées et selon la façon recommandée, ce produit supprime les mauvaises herbes vivaces indiquées dans le tableau suivant.

8.1 SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES VIVACES AVEC KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE

MAUVAISES HERBES	APPLICATION			COMMENTAIRES
	STADE DE CROISSANCE	TAUX (L/ha)	VOLUME D'EAU (L/ha)	
Chiendent (suppression, infestations légères ou moyennes)	Au moins 3 ou 4 feuilles vertes	1,67	50 - 300	Diluer dans de l'eau propre et appliquer avec des buses à jet plat. Ne pas travailler le sol au moins 3 jours suivant le traitement. Consulter les notes à la rubrique " Chiendent " de la section 8.2.1 pour plus d'informations. Pour les volumes d'eau supérieurs (150-300 L/ha), ajouter un agent tensio-actif homologué, à raison de 0,5 litre dans 100 L d'eau propre (0,5% v/v). Consulter la liste de la section 8.2.2 ou ci- dessous.

MAUVAISES HERBES	APPLICATION			COMMENTAIRES
	STADE DE CROISSANCE	TAUX (L/ha)	VOLUME D'EAU (L/ha)	
Chiendent (suppression à long terme, infestations sévères, des volumes d'eau élevés)	Au moins 3 ou 4 feuilles vertes	1,67 – 4,67	50 – 300	<p>Ne pas travailler le sol avant au moins 3 jours suivant le traitement.</p> <p>Les taux plus fortes que 1,67 L/ha donneront une meilleure suppression, et de plus longue durée, surtout pour les infestations sévères et/ou les plus forts volumes d'eau (i.e., 150-300 L/ha).</p> <p>Consulter les notes à la rubrique "Chiendent" de la section 8.2.1 pour plus d'informations.</p>
Chardon des champs	Stade de la rosette (terre en jachère)	1,67	50 - 100	<p>Diluer dans de l'eau propre et appliquer avec des buses à jet plat.</p> <p>Ne pas travailler le sol avant au moins 10 jours après le traitement.</p> <p>Consulter les notes à la rubrique "Chardons des champs" de la section 8.2.3 pour plus d'informations</p>
Chardon des champs	Stade du bouton ou après	3,17 – 4,67	100 - 300	<p>Ne pas travailler le sol avant au moins 5 jours après le traitement.</p>

MAUVAISES HERBES	APPLICATION			COMMENTAIRES
	STADE DE CROISSANCE	TAUX (L/ha)	VOLUME D'EAU (L/ha)	
Liseron des champs	Pleine floraison ou après	4,67 – 8	100 - 300	Ne pas travailler le sol au moins 7 jours après le traitement.
Asclépiade commune*	Stade du bouton à la pleine floraison (avant la récolte)	1,67	50 – 100	Consulter la section 9.9 “ Application avant la récolte ” pour plus d’informations.
	Stade du bouton à la pleine floraison	8	100 - 300	Ne pas travailler le sol avant au moins 7 jours après le traitement. Après la pleine floraison, la suppression peut être moins efficace. Les plants d’asclépiade commune ne sont pas nécessairement tous à la bonne étape pour la suppression, par conséquent des traitements de rappel peuvent s’avérer nécessaire.
Linaires vulgaires	Stade végétatif (terre en jachère)	1,67	50 - 100	Diluer dans de l’eau propre et appliquer avec des buses à jet plat.
	Stade du bouton à la pleine floraison (avant la récolte)			Ne pas travailler le sol au moins 7 jours suivant le traitement des terres en jachère. Consulter les notes à la rubrique “ Linaires vulgaires ” de la section 8.2.4 (terre en jachère) ou 9.9 “ Application avant la récolte ” pour plus d’informations.

MAUVAISES HERBES	APPLICATION			COMMENTAIRES
	STADE DE CROISSANCE	TAUX (L/ha)	VOLUME D'EAU (L/ha)	
Luzerne	Tôt au stade de bouton à la pleine floraison Applications à l'automne seulement	2,47 – 3,33	50 - 300	<p>Ne pas travailler le sol au moins 5 jours après le traitement.</p> <p>Utiliser les taux les plus fortes pour les populations larges de luzerne, ou pour les infestations sévères des graminées.</p> <p>Pour les applications printanières et la suppression des mauvaises herbes dans un système à travail minimum du sol avec 2,4-D mélangé en réservoir, consulter la section 8.2.6.</p>
Pissenlit	<p>< 15 cm</p> <p>> 15 cm</p> <p>Stade du bouton à la pleine floraison (avant la récolte)</p>	<p>1,67</p> <p>2,47 – 3,33</p> <p>1,67</p>	<p>50 – 100</p> <p>50 – 300</p> <p>50 – 100</p>	<p>Ne pas travailler le sol au moins 3 jours suivant le traitement pour tous les taux.</p> <p>Utiliser les taux les plus fortes pour les infestations sévères.</p> <p>Consulter la section 8.2.5 “Pissenlit” pour plus d’informations.</p> <p>Ne pas travailler le sol au moins 7 jours après le traitement. Consulter la section 9.9 “Avant la récolte” pour plus d’informations.</p>
Orge queue d'écureuil	Du semis à l'épiaison	1,67 – 3,33	50 - 100	Attendre au moins un jour après le traitement avant de semer ou

MAUVAISES HERBES	APPLICATION			COMMENTAIRES
	STADE DE CROISSANCE	TAUX (L/ha)	VOLUME D'EAU (L/ha)	
				travailler le sol. Appliquer de plus fortes taux si les mauvaises herbes sont robustes et bien établies, si elles subissent un stress ou si l'infestation est massive.
Autres vivaces (Consulter la liste à la section 6.2)	Tôt au stade de l'épiaison ou du bouton	4,67 – 8	100 - 300	Ne pas travailler le sol au moins 7 jours après le traitement.

* **REMARQUE:** Pour le traitement localisé, appliquer 80 millilitres du produit dilué dans 5 litres d'eau propre aux 100 m². (Les taux de 1,67 à 8 litres par hectare sont équivalentes à environ 17 à 80 mL/100m², respectivement).

8.2 RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX SUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES VIVACES

8.2.1 CHIENDENT

Pour la suppression, tout au long de la saison, des mauvaises herbes après un labour d'automne: appliquer au printemps 1,67 litres par hectare de ce produit avant de semer. Appliquer le produit dilué dans 50 à 100 litres d'eau propre par hectare, de la façon décrite au tableau précédent. Attendre que la plupart des plants de chiendent compte de 4 à 5 feuilles. Dans les sols labourés à l'automne, ce stade arrive habituellement de 1 à 4 semaines plus tard que pour les sols non travaillés. L'efficacité du produit peut être réduite si la profondeur du labour dépasse 15 centimètres.

REMARQUE: Ce traitement assure la suppression du chiendent tout au long de la saison de végétation dans les sols labourés à l'automne. L'efficacité est moindre pour les sols non travaillés à l'automne qui sont traités par ce produit. Des traitements de rappel peuvent s'avérer nécessaires.

Pour les cultures fourragères, appliquer durant une période de bonne croissance et faire suivre d'un travail du sol après au moins 3 jours.

S'il survient une gelée, attendre plusieurs jours pour vérifier si le chiendent s'en est rétabli. On peut traiter le chiendent après une gelée légère à la condition que 3 à 4 feuilles vertes soient en pleine croissance au moment du traitement. Ne pas appliquer après la première gelée destructrice de l'automne.

8.2.2 RENSEIGNEMENTS SUR LES AGENTS TENSIO-ACTIFS

Voici une liste des agents tensio-actifs homologués pour utilisation avec KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE aux fins de la suppression du chiendent:

Agral 90	Companion
Ag Surf	

Toujours lire les directives particulières de l'étiquette de l'agent tensio-actif concernant l'utilisation de ce produit.

8.2.3 CHARDON DES CHAMPS

Suppression du chardon des champs au stade de la rosette: Pour traiter au bon moment, suivre les étapes suivantes:

1. Faire les travaux habituels des terres en jachère, le dernier travail du sol étant effectué entre le 15 juillet et le 1er août.
2. Laisser repousser le chardon au moins 5 semaines, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il atteigne 15 centimètres de diamètre ou plus et qu'il soit au stade de rosette.

REMARQUE: On peut traiter le chardon des champs après une gelée légère à la condition que le feuillage soit encore vert et en pleine croissance au moment du traitement. Ne pas appliquer après la première gelée meurtrière de l'automne.

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE
KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE.

8.2.4 LINAIRE VULGAIRE

Suppression de la linaires vulgaires au stade végétatif des terres en jachère. Pour traiter au bon moment, suivre les étapes suivantes:

1. Faire les travaux habituels des terres en jachère, le dernier travail du sol étant effectué entre le 10 et le 21 juillet.
2. Laisser repousser la linaires vulgaires au moins 4 à 5 semaines, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elle atteigne 15 centimètres ou plus et qu'il soit au stade de la verdure luxuriante végétative.

REMARQUE: On peut traiter le linaires vulgaires après une gelée légère à la condition que le feuillage soit encore vert et en pleine croissance au moment du traitement. Ne pas appliquer après la première gelée meutrière de l'automne.

8.2.5 PISSENLIT

Pour de meilleurs résultats appliquer jusqu'à la pleine floraison inclusivement. Pour maintenir la suppression tout au long de la saison, utiliser des mesures subséquentes pour les pissenlits qui lèvent à partir de graines.

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE
KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE

8.2.6 TOUTES LES MAUVAISES HERBES VIVACES

Stade de croissance: Les mauvaises herbes doivent être au stade de croissance approprié afin d'assurer une suppression efficace. Consulter la section “**Suppression des mauvaises herbes vivaces avec KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE**” (8.1).

Type de buse: Pour de meilleurs résultats avec un équipement à rampe ordinaire, diluer ce produit dans 50 à 300 litres d'eau propre par hectare; l'appliquer à l'aide de buses à jet plat, sans dépasser une pression de 275 kPa.

Rhizomes inactifs: La suppression peut être moins efficace si les rhizomes sont devenus inactifs, comme ce peut être le cas dans les sols peu fertiles et/ou non labourés depuis plusieurs années.

Fauche: La fauche avant l'application décroît l'efficacité du produit à moins que le regain n'ait atteint le stade recommandé.

Travail du sol: Le travail du sol à l'automne ou au printemps avant une application de printemps – ou bien entre la récolte et une application d'automne – diminue la capacité de la suppression des mauvaises herbes vivaces. Pour de meilleurs résultats, ne pas travailler le sol dans les 5 à 7 jours suivant l'application. Consulter les recommandations des tableaux « Suppression des mauvaises herbes » (sections 7.1 et 8.1) pour l'intervalle correspondant à chaque mauvaise herbe.

En cas de pluie: Une pluie forte, immédiatement après le traitement, peut lessiver l'herbicide du feuillage et rendre nécessaire un traitement de rappel. Ne pas appliquer le produit si la pluie semble imminente.

Regain provenant des graines: Ce produit ne supprime que les plants déjà émergés. Un traitement de rappel ou d'autres mesures de suppression des mauvaises herbes peuvent s'avérer nécessaires pour la suppression des mauvaises herbes qui lèvent à partir des graines ou des autres organes souterrains.

Gelée: Une gelée destructrice avant l'application peut réduire l'efficacité de la suppression. Ne pas appliquer après la première gelée destructrice de l'automne.

9.0 TRAITEMENT DES TERRES AGRICOLES

TOUJOURS LIRE LES PRÉCAUTIONS, LES INFORMATIONS GÉNÉRALES ET LES SECTIONS DE MÉLANGE ET D'APPLICATION (3.0, 4.0 et 5.0) AVANT DE PRENDRE LES INFORMATIONS D'APPLICATION SPÉCIFIQUES DANS TOUTE SECTION DE L'ÉTIQUETTE. NE PAS APPLIQUER EN UTILISANT UN ÉQUIPEMENT D'APPLICATION AÉRIENNE PAR L'AIR SAUF POUR L'APPLICATION AÉRIENNE AVANT LA RÉCOLTE (SECTION 9.9.2). NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE SAUF INDICATION SUR CETTE ÉTIQUETTE.

Ce produit peut être appliqué, tant en pulvérisation générale que par traitement localisé avant la plantation de toutes les cultures, après la récolte des cultures annuelles, avant la récolte du blé, de l'orge, de l'avoine, du canola (colza), des pois, des lentilles, du soya, des haricots communs secs, du lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique), et des fourrages, et sur les terres en jachères. On peut aussi le pulvériser par jet dirigé, de la façon indiquée, dans les vergers, dans les vignobles, dans les fraisières, et dans les bleuetières ou encore à l'aide d'un équipement sélectif dans le soya, dans les haricots communs secs, dans les vergers, dans les vignobles et dans les plantations de canneberges (atocas) ou de fraises (consulter les sections correspondantes ci-dessous pour plus de précisions). On peut aussi utiliser ce produit en pulvérisation générale dans les variétés du maïs, du canola ou du soya qui portent le Roundup Ready (consulter les sections 7.5, 7.6 et 7.7). **Pour de plus amples renseignements sur la suppression des mauvaises herbes qui infestent les cultures suivantes, toujours se référer aux sections "Suppression des mauvaises herbes annuelles" (7.0) ou "Suppression des mauvaises herbes vivaces" (8.0).**

9.1 AVANT LA PLANTATION – TOUTES LES CULTURES

Ce produit peut être appliqué avant la plantation de toutes les cultures pour la suppression des mauvaises herbes mentionnées dans ce livret. S'assurer que les mauvaises herbes ont atteint le stade de croissance désiré au moment de l'application. Ce produit n'exerce pas d'effet rémanent sur les mauvaises herbes; les nouvelles mauvaises herbes qui lèvent à partir de graines peuvent constituer un problème pour la culture. **APPLIQUER AVANT LE SEMIS OU LA PLANTATION.**

9.1.1 AVANT LA PLANTATION - MÉLANGE EN RÉSERVOIR* - LE SOYA

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - SE RÉFÉRER AUX ÉTIQUETTES RESPECTIVES DU PRODUIT LORS DU MÉLANGE EN RÉSERVOIR POUR LES TAUX D'UTILISATION, LES PRÉCAUTIONS ET LES MISES EN GARDE, LES INSTRUCTIONS DE MÉLANGE, LES RECOMMANDATIONS SUR LE RÉENCEMENCEMENT DES CULTURES ET D'AUTRES DÉTAILS.

LORSQUE LES MÉLANGES EN RÉSERVOIR DES PRODUITS ASSOCIÉS RÉFÈRENT SEULEMENT À DES PRODUITS ANCIENS DU GLYPHOSATE (360 G/L) PAR EXEMPLE ROUNDUP ORIGINAL OU ROUNDUP TRANSORB, S'ASSURER QUE LE TAUX DE L'ÉTIQUETTE EST AJUSTÉ POUR COMPENSER POUR CE PRODUIT PLUS CONCENTRÉ.

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE avec l'herbicide Pursuit (No. D'HOMOLOGATION: 24271)

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE avec l'herbicide Pursuit (No. D'HOMOLOGATION: 24271) peut être appliqué avant ou après le semis mais avant l'émergence de la culture. KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE supprimera les mauvaises herbes énumérées sur cette étiquette lorsqu'appliqué suivant les instructions (se référer aux sections sur la suppression des mauvaises herbes annuelles et vivaces de

l'étiquette de KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE). L'herbicide Pursuit supprimera les mauvaises herbes germant du semis.

SEULEMENT DU SOYA, DES HARICOTS BLANCS, DES HARICOTS COMMUNS, DES POIS DE TRANSFORMATION, DU MAÏS CULTIVÉ, DE L'ORGE DE PRINTEMPS ET DU BLÉ D'HIVER PEUVENT ÊTRE PLANTÉS LA SAISON SUIVANT UNE APPLICATION DE L'HERBICIDE PURSUIT. DU BLÉ D'HIVER PEUT ÊTRE PLANTÉ LA MÊME ANNÉE QU'UNE APPLICATION DE L'HERBICIDE PURSUIT SUR LE SOYA, MAIS PAS PLUS TÔT QUE 100 JOURS APRÈS L'APPLICATION.

NE PAS APPLIQUER APRÈS L'ÉMERGENCE DE LA RÉCOLTE.

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE avec l'herbicide Métribuzine (l'herbicide Sencor 75 DF, , l'herbicide à dispersion liquide Sencor 480F, ou l'herbicide Lexon DF granules dispersables)

Pour le traitement non sélectif et résiduel de certaines mauvaises herbes annuelles, plus hautes que 4 centimètres, dans le soya, appliquer KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE dans le mélange en réservoir avec l'herbicide à dispersion liquide Sencor 75 DF, , l'herbicide à dispersion liquide Sencor 480F, ou l'herbicide Lexone DF comme application de pré-semis de surface ou de pré-émergence avant l'émergence de la culture.

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE avec l'herbicide Dual Magnum ou L'herbicide Dual II Magnum

Pour le traitement non sélectif et la suppression de certaines mauvaises herbes annuelles dans le soya. Appliquer KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE dans le mélange en réservoir avec l'herbicide Dual Magnum ou l'herbicide Dual II Magnum à 1,15-1,75 L/ha en traitement de présemis (jusqu'à 30 jours avant l'ensemencement) ou en traitement de pré-émergence avant l'émergence de la culture.

Les mauvaises herbes vivaces telles que le chiendent peuvent ne pas être supprimées avec des taux inférieurs KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE. Utiliser des taux plus élevés KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE si des mauvaises herbes vivaces sont présentes.

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE avec l'herbicide metribuzin (Herbicide Sencor 75DF, , Herbicide à dispersion liquide Sencor 480F, ou l'Herbicide Lexone DF)

Pour le traitement non-sélectif et la suppression résiduelle de certaines mauvaises herbes annuelles dans le soya. Appliquer un traitement de pré-semis de surface (jusqu'à 30 jours avant l'ensemencement) ou comme traitement avant l'émergence de la culture. Des mauvaises herbes vivaces telles que le chiendent peuvent ne pas être supprimées avec des taux inférieurs de KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE.

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE avec l'herbicide Linuron (No. D'HOMOLOGATION: 16363)

Pour le traitement non sélectif et la suppression résiduelle de certaines mauvaises herbes annuelles, appliquer KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE plus l'herbicide Linuron (No. D'HOMOLOGATION: 16363) après l'ensemencement mais avant l'émergence de la culture."

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540

LIQUID HERBICIDE avec l'herbicide Axiom DF

(No. D'HOMOLOGATION: 26233) Traitement de

pré-semis de surface:

Pour l'usage dans les systèmes de travail de conservation du sol, de travail minimum ou sans travail du sol, quand les mauvaises herbes sont présentes au moment de l'application, appliquer le traitement d'herbicide Axiom DF dans le mélange en réservoir avec KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE. Appliquer Axiom DF herbicide granulaire à 68% se dispersant dans l'eau dans un minimum de 200 L/ha de volume total.

Traitement de pré-émergence:

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE plus l'herbicide Axiom DF (No. D'HOMOLOGATION: 26233) peuvent être appliqués à la surface du sol comme pulvérisation en pleine surface après l'ensemencement de la culture, mais avant l'émergence des mauvaises herbes ou de la culture.

Travail de conservation du sol:

Appliquer ce mélange en réservoir dans un volume total d'au moins 200 L/ha."

9.1.2 AVANT LA PLANTATION - MÉLANGE EN RÉSERVOIR* - LE MAÏS

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - SE RÉFÉRER AUX ÉTIQUETTES RESPECTIVES DU PRODUIT LORS DU MÉLANGE EN RÉSERVOIR POUR LES TAUX D'UTILISATION, LES PRÉCAUTIONS ET LES MISES EN GARDE, LES INSTRUCTIONS DE MÉLANGE, LES RECOMMANDATIONS SUR LE RÉENSCHEMEMENT DES CULTURES ET D'AUTRES DÉTAILS. LORSQUE LES MÉLANGES EN RÉSERVOIR DES PRODUITS ASSOCIÉS RÉFÈRENT SEULEMENT À DES PRODUITS ANCIENS DU GLYPHOSATE (360 G/L) PAR EXEMPLE ROUNDUP ORIGINAL OU ROUNDUP TRANSORB, S'ASSURER

2024-0167
2024-01-18

QUE LE TAUX DE L'ÉTIQUETTE EST AJUSTÉ POUR COMPENSER POUR CE PRODUIT PLUS CONCENTRÉ.

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE avec l'herbicide Dual Magnum

Pour le traitement non sélectif et la suppression résiduelle de certaines mauvaises herbes annuelles dans le maïs. Appliquer KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE dans le mélange en réservoir avec l'herbicide Magnum Dual à 1,25 à 1,75 L/ha en traitement de pré-semis de surface (jusqu'à 30 jours avant l'ensemencement) ou de pré-

émergence avant l'émergence de la culture. L'utilisation sur le maïs est pour l'EST DU CANADA SEULEMENT."

Les mauvaises herbes vivaces telles que le chiendent peuvent ne pas être supprimées avec des taux inférieurs KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE. Utiliser des taux plus élevés KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE si des mauvaises herbes vivaces sont présentes.

**KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE
avec l'herbicide Dual Magnum ou l'herbicide Dual II Magnum plus l' Aatrex
Liquid 480 Herbicide (No. D'HOMOLOGATION: 18450)**

Pour le traitement non-sélectif et la suppression résiduelle de certaines mauvaises herbes annuelles dans le maïs. Appliquer l'herbicide KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE dans le mélange en réservoir avec l'herbicide Dual Magnum ou l'herbicide Dual II Magnum à un taux de 1,25 - 1,75 L/ha plus herbicide Aatrex Liquid 480 (No. D'HOMOLOGATION: 18450) à un taux de 2,1-3,1 L/ha comme pré-semis de surface (jusqu'à 30 jours avant l'ensemencement) ou une application de pré-émergence avant l'émergence de la récolte. NOTE: L'utilisation sur le maïs est pour L'EST DU CANADA SEULEMENT.

Les mauvaises herbes vivaces telles que le chiendent peuvent ne pas être supprimées avec des taux inférieurs KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE. Utiliser des taux plus élevés d'herbicide liquide KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE si des mauvaises herbes vivaces sont présentes.

**KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE avec
l'herbicide Linuron (No. D'HOMOLOGATION: 16363)**

Pour le traitement non sélectif et la suppression résiduelle de certaines mauvaises herbes annuelles, appliquer KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE plus l'herbicide Linuron (No. D'HOMOLOGATION: 16363) comme traitement de surface ou de pré-émergence, avant l'émergence de la culture.

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE

2024-0167
2024-01-18

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE
KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE
KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE
KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE

**KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE avec
l'herbicide Axiom DF (No. D'HOMOLOGATION: 26233)**

Traitement de pré-semis de surface: Pour l'usage dans les systèmes de travail de conservation du sol, de travail minimum ou sans travail du sol, quand les mauvaises herbes sont présentes au moment de l'application, appliquer le traitement Axiom DF dans le mélange en réservoir avec KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE. Appliquer l'herbicide Axiom DF (No. D'HOMOLOGATION: 26233) dans un minimum de 200 L/ha de volume total."

Traitement de pré-émergence: KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE plus l'herbicide Axiom DF (No. D'HOMOLOGATION: 26233) peuvent être appliqués à la surface du sol comme pulvérisation en pleine surface après l'ensemencement de la culture, mais avant l'émergence des mauvaises herbes ou de la culture.

Travail de conservation du sol: Appliquer ce mélange en réservoir dans un volume total d'au moins 200 L/ha.

Sencor et Axiom est une marque déposée de Bayer.

Lexone est une marque déposée de E.I. DuPont de Nemours and Company.

Dual, Magnum, et Primextra est une marque déposée de Syngenta Group Company.

Fieldstar est une marque déposée de DOW Agrosiences LLC.

9.2 TRAITEMENT DE RÉSIDUS DE CULTURE

Ce produit peut être appliqué à l'automne, après la récolte pour la suppression des mauvaises herbes vivaces comme le chiendent et le chardon des champs. Attendre que les mauvaises herbes repoussent jusqu'au stade désiré (20 à 25 centimètres de hauteur pour le chiendent et le chardon des champs) avant l'application; s'assurer qu'une proportion élevée des plants soient verts. La paille devrait être enlevée ou étendue également afin de ne pas entraver la repousse ni l'uniformité de pulvérisation. Une gelée destructrice avant l'application peut diminuer l'efficacité de la suppression.

9.3 TRAITEMENT LOCALISÉ (DANS UNE CULTURE)

Ce produit peut être appliqué pour le traitement localisé dans une culture d'orge, de maïs, d'avoine, de soya, de blé, de fraises, de bleuets, d'herbes fourragères et de légumineuses, y compris la production de semences. Les applications devraient être faites aux mêmes taux et aux mêmes stades de croissance qu'indiqué dans les tableaux de recommandations « **Suppression des mauvaises herbes** » (sections 7.1 et 8.1) ou bien avec une solution de 0,67 pour cent pour les mauvaises herbes annuelles et le chiendent ou de 1,34 pour cent pour les autres mauvaises herbes vivaces (une solution de 0,67 pour cent consiste en 0,67 litre de KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE Herbicide Liquide dans 100 litres de solution à pulvériser). Les solutions de 0,67 ou 1,34 pour cent devraient être appliquées de façon à humecter, mais sans ruissellement. On peut se servir d'un pulvérisateur à rampe, d'un boyau avec lance ou d'un pulvérisateur à main, tel qu'expliqué à la section "**Équipement d'application**" (5.2).

9.3.1 Restrictions sur le pâturage: Le traitement doit s'effectuer avant l'épiaison des petites céréales, le début de la formation des gousses de soya et des haricots communs secs, la formation des soies du maïs et l'apparition des organes fructifères. Les cultures qui se trouvent dans l'endroit traité périront. Pour cette raison, éviter toute dérive du produit. **NE PAS APPLIQUER SI LA CULTURE A DÉPASSÉ LE STADE DE LA FORMATION DES GRAINES. LAISSER AU MOINS 3 À 5 JOURS POUR LA DIFFUSION DE L'HERBICIDE KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE À TOUTES PARTIES DES PLANTES AVANT DE LAISSER PAÎTRE LES ANIMAUX OU DE RÉCOLTER LES FOURRAGES DES SURFACES TRAITÉES.**

9.4 TRAITEMENT DES TERRES EN JACHÈRE

Ce produit ou les mélanges en réservoir peuvent être appliqués dans le cadre d'une terre en jachère pour la suppression des mauvaises herbes vivaces mentionnées dans ce livret. Pour de meilleurs résultats, s'assurer que les mauvaises herbes ont atteint le stade de croissance désiré et sont en pleine croissance au moment de l'application. La suppression peut être moins efficace si les mauvaises herbes subissent un stress causé par la sécheresse. Tout au long de la saison de croissance, les mauvaises herbes continuent de lever à partir des graines. Des traitements de rappel peuvent s'avérer nécessaires pour la suppression des mauvaises herbes levées à partir des graines. Reportez-vous à la section 9.9.2 pour une application aérienne.

9.5 SYSTÈMES DE CULTURE AVEC TRAVAIL MINIMAL OU NUL DU SOL (TOUTES LES CULTURES DE CHAMPS, INCLUANT LES CÉRÉALES, LES OLÉAGINEUSES, LES LÉGUMINEUSES, LES FOURRAGES, LE MAÏS ET LES POMMES DE TERRE)

Pour la suppression des mauvaises herbes émergées dans tous ces systèmes de culture avec travail minimal ou nul du sol, ce produit peut être appliqué avant ou après le semis pourvu que la culture ne soit pas encore levée. Une application faite trop à l'avance du semis peut laisser aux mauvaises herbes l'occasion d'émerger avant que la culture ne lève car ce produit n'a pas d'effet rémanent sur les mauvaises herbes résiduelles.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR AVEC TRAVAIL MINIMAL OU NUL DU SOL

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID

HERBICIDE KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID

HERBICIDE

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE

9.5.1 On peut appliquer **KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE** avec l'herbicide **Pursuit (No. D'HOMOLOGATION: 24271)** pour le soya avant le semis, ou bien après le semis mais avant la levée de la culture. **KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE** supprime les mauvaises herbes levées mentionnées dans ce livret lorsqu'il est appliqué de la façon indiquée [consulter les sections "**Suppression des mauvaises herbes annuelles**" (7.0) ou "**Suppression des mauvaises herbes vivaces**" (8.0)]. **Pursuit** supprime les mauvaises herbes levées à partir de graines. Ajouter les taux recommandés des deux produits dans 100 litres d'eau par hectare conformément aux directives de l'étiquette de l'herbicide **Pursuit (No. D'HOMOLOGATION: 24271)**.

TOUJOURS LIRE L'ÉTIQUETTE DE L'HERBICIDE PURSUIT (NO. D'HOMOLOGATION: 24271) POUR PLUS DE PRÉCISIONS SUR LES MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES, LES DIRECTIVES D'APPLICATION ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE. SEULS LE SOYA, LE MAÏS-CULTIVÉ, L'ORGE DE PRINTEMPS, LE BLÉ DE PRINTEMPS ET LE BLÉ D'HIVER PEUVENT ÊTRE CULTIVÉS DURANT LA SAISON SUIVANT UNE APPLICATION DE PURSUIT. ON PEUT CULTIVER LE BLÉ D'HIVER DURANT LA MÊME ANNÉE AU COURS DE LAQUELLE ON A APPLIQUÉ LE PURSUIT À UNE CULTURE DE SOYA POURVU QU'ON LAISSE ÉCOULER AU MOINS 120 JOURS APRÈS L'APPLICATION.

NE PAS TRAITER APRÈS LA LEVÉE DE LA CULTURE.

Pursuit est une marque déposée de BASF Agrochemical Products B.V. Netherlands.

9.5.2 On peut appliquer KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE avec les formulations de MCPA amine (No. D'HOMOLOGATION: 9516) pour le blé, l'orge, le seigle, l'avoine, le maïs-cultivé (la formulation d'amine seulement), le lin et le pois de grandes cultures (la formulation d'amine seulement) avant le semis. Consulter le tableau "Suppression des mauvaises herbes annuelles avec KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE mélangé en réservoir" (7.2) pour plus d'informations.

9.5.3 On peut appliquer KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE avec l'herbicide Buctril M pour le blé, le seigle, le maïs, l'orge, l'avoine, le lin, l'alpiste de Canaries et les semis de graminées (incluant brome, agropyre à crête, agropyre intermédiaire, agropyre à chaumes rudes, agropyre élevé, élyme de Russie, fléole des prés, dactyle pelotonné, fétuque rouge tracante, fétuque des prés, vulpin des prés, plantules de fétuque élevée, plantules de brome des prés, plantules d'agropyre de rivage et alpiste roseau avant le semis. Consulter le tableau "Suppression des mauvaises herbes annuelles avec KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE mélangé en réservoir" (7.2) pour plus de renseignements.

9.5.4 On peut appliquer KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE avec les formulations amine de MCPA amine (No. D'HOMOLOGATION: 9516) pour les lentilles et les pois chiches avant le semis. Consulter le tableau "Suppression des mauvaises herbes annuelles avec KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE mélangé en réservoir" (7.2) pour plus de renseignements.

9.5.5 KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE plus HerbicideExpress Toss-N-Go Herbicide (registration number: 27532) dans des situations de pré-semis, le blé et l'orge peuvent être semés après un minimum de 24 heures après l'application. Se référer au tableau "Suppression des mauvaises herbes annuelles avec KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE mélange en réservoir" pour plus de renseignements (la section 7.2).

TOUJOURS SE RÉFÉRER À L'ÉTIQUETTE DE L'HERBICIDE EXPRESS TOSS-N-GO OU À CELLE DE L'HERBICIDE EXPRESS TOSS-N-GO PÂTE GRANULÉE 75% (NO. D'HOMOLOGATION: 25494) POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS SUR DES DIRECTIVES D'APPLICATION, LE MÉLANGE DE RÉSERVOIR, ET DES PRÉCAUTIONS D'UTILISATION.

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE
KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE

9.6 LÉGUMINEUSES ET GRAMINÉES FOURRAGÈRES

2024-0167
2024-01-18

Appliquer le produit pour supprimer la végétation déjà levée avant que ne lèvent les légumineuses et les graminées fourragères. Pour les fourrages qui nécessitent une culture de protection, appliquer le produit avant le semis de la culture de protection.

9.7 RÉNOVATION DES PÂTURAGES

Utiliser ce produit pour supprimer ou réprimer la végétation existante pour le semis des légumineuses sans travail du sol dans les gazons déjà établis, aux fins de rénovation des pâturages. Attendre que les mauvaises herbes aient au moins 20 centimètres de hauteur et que le plus grand nombre possible de plantules ou de tiges ai levé. Le traitement peut se faire juste avant, pendant ou après le semis, mais avant la levée de la culture.

9.8 PRODUCTION DE SEMENCES FOURRAGÈRES

Pour la suppression localisée des mauvaises herbes vivaces comme le chiendent et le chardon des champs dans les cultures de semences fourragères, appliquer le produit à les taux recommandée quand les mauvaises herbes atteignent au moins 20 à 25 centimètres de hauteur mais avant l'apparition des organes fructifères. À l'endroit traité, la culture sera supprimée. Pour cette raison, éviter la dérive hors des endroits traités.

9.9 APPLICATION AVANT LA RÉCOLTE

SUPPRESSION DU CHIENDENT, DU CHARDON DES CHAMPS, DE L'ASCLÉPIADE COMMUNE, DE LA LINAIRE VULGAIRE ET DU PISSENLIT; SUPPRESSION DU LAITERON DES CHAMPS TOUT AU LONG DE LA SAISON ET GESTION DE LA RÉCOLTE

Pour la suppression du chiendent, du chardon des champs, de l'asclépiade commune, de la linare vulgaire et du pissenlit; ainsi que pour la suppression du laiteron des champs vivace tout au long de la saison, KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE peut être appliqué avant la récolte du blé, de l'orge (incluant l'orge pour maltage), de l'avoine, du canola (colza) (incluant les variétés Roundup Ready®), du lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique), des lentilles, des pois, des haricots communs secs, du soya (incluant les variétés Roundup Ready®), et des fourrages. NE PAS TRAITER les cultures destinées à la production des semences.

Le traitement à KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE peut aussi aider à la gestion de la récolte grâce à l'assèchement des cultures et des mauvaises herbes, par exemple lorsqu'une poussée tardive des mauvaises herbes, une continuation de la croissance active des plantes cultivées ou un travail tardif du sol peuvent nuire aux opérations de récolte. UN TEMPS EXTRÊMEMENT FRAIS, NUAGEUX ET/OU MOUILLÉ ENTRE LA DATE D'APPLICATION ET CELLE DE LA RÉCOLTE PRÉVUE, PEUT RALENTIR L'ACTIVITÉ DU PRODUIT. DE CE FAIT, L'ASSÈCHEMENT DES CULTURES ET LA DATE DE LA RÉCOLTE PEUVENT ÊTRE DIFFÉRÉES. Une application avant la récolte aux variétés de canola (colza) et de soya Roundup Ready® va fournir une suppression des mauvaises herbes seulement.

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE devrait être appliqué avant la récolte à un taux de 1,67 litres par hectare, après dilution dans 50 à 100 litres d'eau propre, par voie terrestre seulement. Il ne devrait être utilisé que si la teneur en humidité de la récolte ne dépasse pas 30 pour cent. Ce stade se produit habituellement de 7 à 14 jours avant la récolte. Pour les fourrages, ce produit devrait être appliqué à un taux de 1,67 à 3,33 litres par hectare. Appliquer de 3 à 7 jours avant la dernière récolte avant la rotation ou

la rénovation des fourrages. Le tableau “**Guides pour la période d’application avant la récolte**” (9.9.1), indique comment reconnaître ce stade pour chaque culture. Pour une meilleure suppression, le chiendent devrait être en croissance active et compter pas moins de 4 ou 5 feuilles vertes. De même, pour une suppression plus efficace, le chardon des champs et le laitron des champs devraient être en croissance active et avoir atteint ou dépassé le stade des boutons. L’asclépiade commune devrait être en croissance active et entre le stade du bouton et la pleine floraison. Les applications aux fins de suppression des mauvaises herbes (non pour la gestion de la récolte ou pour d’autres motifs) devraient être faites au stade approprié de croissance de la culture et des mauvaises herbes.

N’appliquer le produit que dans la période de 7 à 14 jours (ou 3 à 7 jours pour des applications aux fourrages) précédant la récolte afin d’assurer une meilleure suppression des mauvaises herbes et maximiser ainsi les avantages de la gestion de la récolte. Une application plus hâtive peut réduire le rendement et/ou la qualité de la récolte et laisser une quantité excessive de résidus de glyphosate dans la culture.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

9.9.1 DIRECTIVES POUR LA PÉRIODE D'APPLICATION AVANT LA RÉCOLTE

CULTURE(S)	% D'HUMIDITÉ DANS LE GRAIN	DIRECTIVES
BLÉ/ORGE/AVOINE	Moins de 30	Stade de la pâte dure; l'ongle du pouce laisse une marque sur le grain.
CANOLA (incluant les variétés Roundup Ready®)	Moins de 30	Gousses vont du vert au jaune; la plupart des grains vont du jaune au brun.
LIN (Y COMPRIS LES VARIÉTÉ À BASSE TENEUR EN ACIDE LINOLÉNIQUE)	Moins de 30	La majorité (75% - 80%) des capsules sont brunes.
POIS	Moins de 30	La majorité (75% - 80%) des gousses sont brunes.
LENTILLES	Moins de 30	Les gousses les plus basses (15% du fond) sont brunes et les graines cliquettent.
HARICOTS COMMUNS SECS	Moins de 30	Les tiges vont du vert au brun; les gousses sont mûres (jaune à brun); 80% - 90% des feuilles d'origine sont tombées.
SOYA (incluant les variétés Roundup Ready®)	Moins de 30	Les tiges vont du vert au brun; les gousses semblent sèches et brunes; 80% - 90% des feuilles sont tombées.
FOURRAGES	Sans objet	Le stade normal pour la récolte des fourrages.

AVIS À L'UTILISATEUR: LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ: (APPLICATION AVANT LA RÉCOLTE POUR LES POIS CHICHES, LES LUPINS SECS ET LES FÈVEROLES À PETITS GRAINS SÈCHES)

Le MODE D'EMPLOI pour les utilisations de ce produit décrites dans cette section ci-dessous ont été

des personnes autres que Three Brothers CropScience Inc.

est accepté pour enregistrement par Santé Canada dans le cadre du programme d'extension des étiquettes à usage limité demandé par l'utilisateur. Pour ces utilisations, Three Brothers CropScience Inc., n'a pas entièrement évalué

lui-même ne fait aucune représentation ou garantie en ce qui concerne les performances (efficacité) et / ou tolérance des cultures (phytotoxicité) dans toutes les conditions environnementales ou pour

toutes les variétés de cultures lorsqu'elles sont utilisées conformément à l'étiquette. L'utilisateur doit tester le produit

sur une petite surface d'abord, dans les conditions locales et en utilisant les pratiques standard, pour confirmer que le produit est adapté aux demandes d'application répandues pour ce produit lorsqu'il est utilisé sur la culture indiquée ci-dessous.

En conséquence, l'utilisateur assume tous les risques liés aux performances et à la tolérance des cultures et accepte de détenir Three Brothers CropScience Inc.

inoffensif de toute allégation basée sur l'efficacité et / ou la phytotoxicité en relation avec les utilisations décrites ci-dessous.

En foi de quoi l'utilisateur assume tous les risques relatifs à l'efficacité du produit ou à la tolérance des cultures, et il accepte de dégager Three Brothers CropScience Inc. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué fins des usages décrits ci-après.

MODE D'EMPLOI

APPLICATION AVANT LA RÉCOLTE POUR LES POIS CHICHES, LES LUPINS SECS ET LES FÈVEROLES À PETITS GRAINS SÈCHES

Pour la suppression du chiendent, du chardon des champs, de l'asclépiade commune, de la linare vulgaire et du pissenlit; ainsi que pour la suppression du laiteron des champs tout au long de la saison et pour la gestion de la récolte, KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE peut être appliqué avant la récolte des pois chiches, des lupins secs et des fèves à petits grains (sèches). NE PAS appliquer aux récoltes destinées à la production de semences.

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE devrait être appliqué avant la récolte à un taux de 1,67 litres par hectare, après dilution dans 50 à

100 litres d'eau proper (100L / ha pour une couverture végétale dense), par voie terrestre seulement. Il ne devrait être utilisé que si la teneur en humidité des grains ne dépasse pas 30 pour cent. Ce stade se produit habituellement de 7 à 14 jours avant la récolte. Pour de plus amples renseignements, voir les directives ci-dessus. Un intervalle avant la récolte de 7 jours est requis.

DIRECTIVES POUR LA PÉRIODE D'APPLICATION AVANT LA RÉCOLTE

CULTURE(S)	% D'HUMIDITÉ DANS LE GRAIN	SYMPTÔMES VISIBLES
POIS CHICHES LUPINS SECS FÈVEROLES À PETITS GRAINS (SÈCHES)	Moins de 30	Les tiges vont du vert au brun; les gosses sont mûres (jaune à brun); 80% - 90% des feuilles originales sont tombées.

TOUJOURS CONSULTER L'ÉTIQUETTE RESPECTIVE DES PRODUITS POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LES MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES, LE MODE D'EMPLOI ET LES PRÉCAUTIONS D'USAGE

9.9.2 APPLICATION AÉRIENNE AVANT LA RÉCOLTE

Consulter les lignes directrices générales pour application aérienne énoncées aux sections 5.2 et 5.3 ainsi que les instructions pour application particulière de la présente section.

À USAGE RESTREINT

APPLICATION AÉRIENNE AVANT LA RÉCOLTE À UTILISER SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES (incluant la RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN C.-B.)

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

NATURE DES RESTRICTIONS : Ce produit doit être utilisé seulement de la façon autorisée. Il doit être appliqué seulement par un applicateur ou par un service d'application aérienne autorisé par l'organisme provincial compétent de réglementation et utilisant le matériel approprié. Pour être admissible à l'autorisation provinciale, cet applicateur ou service d'application doit satisfaire aux conditions suivantes établies par l'organisme provincial de réglementation.

1. L'avion utilisé pour appliquer ce produit doit avoir été configuré et calibré par un centre d'étalonnage reconnu, selon les normes établies, durant les 20 mois précédant l'application. Le système de pulvérisation ne doit avoir subi aucune modification importante (changement de buse, de rampe ou de configuration) depuis le calibrage et doit satisfaire aux normes cruciales de gestion de la dérive, par ex. rampe n'excédant pas 65% de l'envergure de l'aile; le genre, la taille et l'orientation des buses doivent minimiser la dérive, produisant des gouttelettes dont le diamètre volumétrique moyen est gros (400 à 600 microns) ou très gros (600 à 1000 microns).
2. L'avion utilisé pour appliquer ce produit doit être assuré contre la dérive pour un montant minimum de 25 000 \$, en plus de satisfaire à toute exigence provinciale en matière d'assurance tous risques.
3. Les applicateurs de ce produit doivent avoir passé avec succès le cours de formation en application aérienne de ROUNDUP, que dispense la Three Brothers CropScience Inc.
4. Pour ce produit, les services d'application aérienne doivent compter dans leur personnel au moins un pilote applicateur ayant au minimum 250 heures de vol en application aérienne, dont 100 au cours des 24 derniers mois. Tous les pilotes ne répondant pas à cette norme minimale doivent travailler sous *la supervision directe quotidienne* d'un pilote qualifié.

Consulter les lignes directrices générales et précautions pour application aérienne énoncées aux sections 5.2 et 5.3 (Zones Tampons).

MODE D'EMPLOI

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE peut être pulvérisé au moyen d'un matériel d'application aérienne pour assurer la suppression du chiendent, du chardon des champs, de l'asclépiade commune, de la linaires vulgaires et du pissenlit; ainsi que pour la suppression du laiteron des champs tout au long de la saison. KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE Herbicide Liquide peut être appliqué avant la récolte du blé, de l'orge (incluant l'orge pour maltage), de l'avoine, du canola (colza), du lin (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique), des lentilles, des pois, des haricots communs secs et du soya. Ne pas traiter des fourrages.

NE PAS TRAITER les cultures destinées à la production des semences.

Le traitement à KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE peut aussi aider à la gestion de la récolte grâce à l'assèchement des cultures et des mauvaises herbes, par exemple lorsqu'une poussée tardive des mauvaises herbes, une continuation de la croissance active des plantes cultivées ou un travail tardif du sol peuvent nuire aux opérations de récolte.

UN TEMPS EXTRÊMEMENT FRAIS, NUAGEUX ET/OU MOUILLÉ ENTRE LA DATE D'APPLICATION ET CELLE DE LA RÉCOLTE PRÉVUE, PEUT RALENTIR L'ACTIVITÉ DU PRODUIT. DE CE FAIT, L'ASSÈCHEMENT DES CULTURES ET LA DATE DE LA RÉCOLTE PEUVENT ÊTRE DIFFÉRÉS.

KONGFU GLYPHOSATE POTASSIUM SALT 540 LIQUID HERBICIDE devrait être appliqué à un taux par hectare de 1,67 litres mélangé avec 20 à 50 litres d'eau propre au moyen d'un matériel d'application aérienne. Il ne devrait être utilisé que si la teneur en humidité de la récolte ne dépasse pas 30 pourcent. Ce stade de produit habituellement de 7 à 14 jours avant la récolte. Le tableau

« Directives pour la période d'application avant la récolte » (section 9.9.1) indique comment reconnaître ce stade pour chaque culture. Pour une meilleure suppression, le chiendent devrait être en croissance active et compter pas moins de 4 ou 5 feuilles vertes. De même, pour suppression plus efficace, le chardon des champs et le laiteron des champs devraient être en croissance active et avoir atteint ou dépassé le stade du bouton. L'asclépiade commune devrait être en croissance active et au moins au stade du bouton jusqu'à la floraison pour de meilleurs résultats. Les applications aux fins de suppression des mauvaises herbes (non pour la gestion des récoltes) devraient être faites au stade approprié de croissance de la culture et des mauvaises herbes.

N'appliquer le produit que dans la période de 7 à 14 jours précédant la récolte afin d'assurer une meilleure suppression des mauvaises herbes et maximiser ainsi les

2024-0167
2024-01-18

avantages de la gestion de la récolte. Une application plus hâtive peut réduire le rendement et/ou la qualité de la récolte et laisser une quantité excessive de résidus de glyphosate dans la culture.

9.10 VIGNES, ARBUSTES FRUITIERS ET AUTRES CULTURES

Ce produit est recommandé pour la suppression des mauvaises herbes annuelles et vivaces dans les vignobles et les vergers déjà établis, les fraisières, les plantations de canneberges et les bleuetières, et pour la préparation des terrains avant la transplantation des arbres et des vignes. Appliquer au moyen d'un pulvérisateur à rampe, d'un pulvérisateur muni d'un écran de protection, d'une lance ou d'un appareil à grand volume pour vergers, ou bien d'un appareil à humectation (pour les vergers, les vignobles et les plantations de canneberges (atocas) ou fraisières seulement). Consulter la section "**Renseignements sur l'équipement de mélange et d'application**" (5.2) et le tableau suivant pour plus de précisions sur l'utilisation de ces appareils.

Des traitements de rappel peuvent s'avérer nécessaires pour la suppression des mauvaises herbes qui lèvent à partir de la partie souterraine des plantes non traitées ou de graines. Ce produit n'exerce pas d'effet rémanent sur les mauvaises herbes. Pour la suppression subséquente des mauvaises herbes, suivre un programme d'utilisation d'herbicides à effet résiduel ou répéter l'application de ce produit. Ne pas appliquer plus de 23 litres de ce produit par hectare par année.

PRENDRE GRAND SOIN DE NE PAS LAISSER LA SOLUTION D'HERBICIDE ENTRER EN CONTACT, DIRECTEMENT OU PAR DÉRIVE, AVEC LE FEUILLAGE, L'ÉCORCE VERTE DE LA TIGE, LES BRANCHES, LES GOURMANDS, LES FRUITS, LES TIGES DES PLANTS DE BLEUETS OU TOUTE AUTRE PARTIE DES ARBRES OU DES VIGNES. TOUT CONTACT DE CE PRODUIT AVEC UNE PARTIE AUTRE QUE L'ÉCORCE BRUN FONCÉ ARRIVÉE À MATURITÉ PEUT CAUSER DE GRAVES DOMMAGES À LA RÉCOLTE.

L'efficacité de la suppression peut être moindre si on applique le produit à des mauvaises herbes vivaces ou annuelles tondues, fauchées ou broutées qui n'ont pas repris un stade de développement suffisant pour le traitement.

**SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS VIGNES,
ARBUSTES FRUITIERS ET AUTRES CULTURES**

CULTURES	TAUX (L/ha)	INTERVALLE AVANT LA RÉCOLTE (jours)	FRÉQUENCE PAR ANNÉE (max)	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	COMMENTAIRES (Taux pour suppression de chaque mauvaise herbe aux sections 7.1 et 8.1)
Abricots, Cerises (douces/ aigres), Pêches, Poires, Pommes, Prunes	1,5 - 8	30	3	Annuelles et vivaces	
Pommes, Raisins	Mélange en réservoir 1,5 – 8 + Simazine (No. D’HOMOLOGATION: 23181) 2,0 –4,5 kg m.a./ha	-	1	Annuelles et vivaces	Suppression durant la saison entière (pré- émergence). Ne pas appliquer aux sols grossiers, sableux ou graveleux. Se conformer aux restrictions plus rigoureuses de l’étiquette de chaque produit dans le mélange. NE PAS appliquer aux vergers ou vignobles établis depuis moins de 1 ou 3 ans respectivement. Le taux de Simazine (No. D’HOMOLOGATION: 23181) équivaut

2024-0167
2024-01-18

					à 2,25-5,0 kg/ha de Princep Nine-T ou à 4,0-9,0 kg/ha de Simadex (No. D'HOMOLOGATION: 15902) .
--	--	--	--	--	--

CULTURES	TAUX (L/ha)	INTERVALLE AVANT LA RÉCOLTE (jours)	FRÉQUENCE PAR ANNÉE (max)	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	COMMENTAIRES (Taux pour suppression de chaque mauvaise herbe aux sections 7.1 et 8.1)
Raisins	1,5 – 8	14	3	Annuelles et vivaces	Sauf pour la variété de raisins Concord, supprimer avant l'application tous les gourmands de la zone à traiter. Supprimer les gourmands ou rejets au moins 2 semaines avant l'application. Ne pas appliquer aux vignes établies depuis moins de 3
Bleuets cultivés (en corymbe)	1,87 – 3,73	30	1	Chiendent	Appliquer en jet dirigé à une pression ne dépassant pas 275 kPa.
Bleuets nains	Solution à 0,67-1,34% (application localisée)	Appliquer seulement lorsque les plants sont non en production	1	Broussailles ligneuses (section 6.3)	Appliquer en jet dirigé à mi-été lorsque les plants ne sont pas en production. Consulter section 9.3 pour les instructions sur les applications localisées.
Avelines, Noisettes (plantations établies)	1,5 – 2,33	14	-	Annuelles	Appliquer en jet dirigé à une pression ne dépassant pas 275 kPa.
Noix de Grenoble Châtaignes Noyer de	1,5 – 8	-	2	Annuelles et vivaces	Appliquer tard au printemps et à l'automne, après la récolte mais avant

CULTURES	TAUX (L/ha)	INTERVALLE AVANT LA RÉCOLTE (jours)	FRÉQUENCE PAR ANNÉE (max)	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	COMMENTAIRES (Taux pour suppression de chaque mauvaise herbe aux sections 7.1 et 8.1)
Siebold					<p>la gelée destructrice.</p> <p>Diluer dans 200-300 L d'eau et appliquer en jet dirigé à une pression ne dépassant pas 275 kPa.</p> <p>Appliquer aussi par humectation en solution de 1,34% (Consulter la section "Applicateurs à humectation", 9.12).</p>
Canneberges	<p>Solution à 13.4% (0,62L de Foison Glyphosate Potassium Salt 540 + 4L d'eau)</p>	30	1	Annuelles et vivaces	<p>Utiliser un appareil à humectation par mèche ou par rouleau (Consulter section 9.12).</p>

CULTURES	TAUX (L/ha)	INTERVALLE AVANT LA RÉCOLTE (jours)	FRÉQUENCE PAR ANNÉE (max)	MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES	COMMENTAIRES (Taux pour suppression de chaque mauvaise herbe aux sections 7.1 et 8.1)
Fraises	Solution à 0,67-1,34% (application localisée) Solution à 22% (appareil à humectation)	30	1	Vivaces émergées	Appliquer quand les vivaces sont au point de la croissance susceptible (Consulter les section 8.1 et 8.2). Consulter section 9.3 pour les instructions des traitements localisés. Consulter section 9.12 pour les instructions des traitements avec des appareils à humectation.
Betteraves sucrières	Solution à 0,67-1,34% (application localisée)	NE PAS RÉCOLTER les betteraves traitées	1	Cuscutas spp.	Appliquer en pleine croissance des cuscutes, mais avant la floraison. Consulter section 9.3 pour les instructions des traitements localisés.
Asperges	0,83 – 1,67	7	1	Ivraie semée à l'automne	Appliquer au printemps avant l'émergence des pousses d'asperges.

Princep et Nine-T sont des marques déposées de Syngenta Crop Protection Canada Ltée.
Simadex (No. D'HOMOLOGATION: 15902) est une marque déposée de Aventis CropScience UK Ltée.

PRENDRE GRAND SOIN DE NE PAS LAISSER LA SOLUTION D'HERBICIDE, LA PULVÉRISATION, LA DÉRIVE OU LE BROUILLARD ENTRER EN CONTACT AVEC LE FEUILLAGE, L'ÉCORCE VERTE DU TRONC, LES BRANCHES OU TOUTE AUTRE PARTIE DES ARBRES. TOUT CONTACT DE CE PRODUIT AVEC UNE PARTIE AUTRE QUE L'ÉCORCE BRUNE FONCÉE ARRIVÉE À MATURITÉ PEUT CAUSER DE GRAVES DOMMAGES À LA CULTURE.

L'efficacité de la suppression peut être moindre si on applique le produit à des mauvaises herbes vivaces ou annuelles tondues, fauchées ou broutées qui n'ont pas repris un stade de développement suffisant pour le traitement.

AVIS À L'UTILISATEUR: LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT À L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ: (GINSENG NORD-AMÉRICAIN)

Le MODE D'EMPLOI pour les utilisations de ce produit décrites dans cette section ci-dessous ont été des personnes autres que Three Brothers CropScience Inc. est accepté pour enregistrement par Santé Canada dans le cadre du programme d'extension des étiquettes à usage limité demandé par l'utilisateur. Pour ces utilisations, Three Brothers CropScience Inc., n'a pas entièrement évalué lui-même ne fait aucune représentation ou garantie en ce qui concerne les performances (efficacité) et / ou tolérance des cultures (phytotoxicité) dans toutes les conditions environnementales ou pour toutes les variétés de cultures lorsqu'elles sont utilisées conformément à l'étiquette. L'utilisateur doit tester le produit sur une petite surface d'abord, dans les conditions locales et en utilisant les pratiques standard, pour confirmer que le produit est adapté aux demandes d'application répandues pour ce produit lorsqu'il est utilisé sur la culture indiquée ci-dessous.

En conséquence, l'utilisateur assume tous les risques liés aux performances et à la tolérance des cultures et accepte de détenir Three Brothers CropScience Inc. inoffensif de toute allégation basée sur l'efficacité et / ou la phytotoxicité en relation avec les utilisations décrites ci-dessous.

MODE D'EMPLOI

TOUJOURS CONSULTER L'ÉTIQUETTE RESPECTIVE DES PRODUITS POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LES MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES, LE MODE D'EMPLOI ET LES PRÉCAUTIONS D'USAGE.

GINSENG NORD-AMÉRICAIN

Nouveaux jardins (Colombie-Britannique seulement): Appliquer ce produit à l'automne, après le semis, mais avant le gel dans des nouveaux jardins seulement, pour supprimer les graminées spontanées. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont au stade de croissance décrit sur l'étiquette. Faire une application à raison de 1,67 litres par hectare dans 50 à 100 litres d'eau propre par hectare. **NE PAS APPLIQUER À L'AUTOMNE SUR LES JARDINS EXISTANTS/ÉTABLIS.**

Jardins existants/établis: Appliquer ce produit au printemps, avant la levée de la culture au-dessus du sol. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont au stade de croissance décrit sur l'étiquette. Faire jusqu'à deux applications par saison à raison de 1,67 litres par hectare dans 50 à 100 litres d'eau propre par hectare. **NE PAS APPLIQUER À L'AUTOMNE SUR LES JARDINS EXISTANTS/ÉTABLIS.**

9.11 ÉQUIPEMENT SÉLECTIF

APPLICATEURS À HUMECTATION

Une fois dilué et mélangé parfaitement dans l'eau, ce produit peut être appliqué avec un appareil à humectation aux mauvaises herbes mentionnées qui croissent dans le soya, les haricots communs secs, les vergers, les raisins, et les plantations de canneberges (atocas), myrtilles de buissonnet et de fraises. Appliquer seulement avant le début de la formation des gousses de soya et des haricots communs secs. (On peut aussi l'utiliser dans les plantations d'arbres Comme spécifie sur Section 9.10 de cette étiquette.

L'appareil à humectation applique l'herbicide aux mauvaises herbes en les frottant avec une surface humectante imprégnée de solution herbicide. Les appareils à humectation sont des dispositifs à rouleau, à mèche ou autre qui distribuent par frottement direct les concentrations ou quantités appropriées de produit sur la mauvaise herbe. L'équipement doit être conçu, entretenu et utilisé de façon à empêcher la solution herbicide d'entrer en contact avec la végétation non visée. On peut améliorer le rendement en diminuant la vitesse aux endroit très infestés, de façon à assurer la saturation suffisante de la surface humectante. On peut obtenir des meilleurs résultats en faisant deux applications en sens inverses.

ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LA VÉGÉTATION NON VISÉE. Le contact de la solution herbicide avec la végétation non visée peut l'endommager ou la détruire. Les

appareils qu'on utilise au-dessus de la végétation doivent être réglés de façon que le point de contact soit à au moins 5 centimètres au-dessus de la végétation non visée. Les gouttelettes ou la mousse de solution herbicide qui se déposent sur la végétation non visée peuvent provoquer l'apparition de symptômes, tels que la décoloration et l'arrêt de croissance, ou la destruction.

Les applications doivent s'effectuer lorsque les mauvaises herbes dépassent d'au moins 15 centimètres la végétation non visée. On obtient des meilleurs résultats lorsqu'une plus grande partie de la mauvaise herbe est exposée à la solution herbicide. Les mauvaises herbes avec lesquelles la solution herbicide n'entre pas en contact ne sont pas atteintes, ce qui peut se produire dans les touffes denses, les infestations graves ou lorsque la hauteur des mauvaises herbes varie et que toutes n'entrent pas en contact avec l'herbicide. Dans de tels cas, des traitements de rappel peuvent s'imposer. Consulter les sections "**Suppression des mauvaises herbes annuelles**" (7.1) et "**Suppression des mauvaises herbes vivaces**" (8.1), pour le stade de croissance recommandé pour chaque espèce.

REMARQUES

Garder l'équipement en bon état de fonctionnement. Éviter toute fuite ou tout dégoulinement sur la végétation non visée.

Régler la hauteur de l'appareil de façon à assurer un bon contact avec les mauvaises herbes.

Garder propres les surfaces humectantes.

Maintenir le nombre recommandé de tours-minute du rouleau pendant le traitement, dans le cas des appareils à rouleau.

Garder la surface humectante de l'appareil au degré voulu de saturation en solution herbicide.

NE PAS employer d'appareil à humectation lorsque les mauvaises herbes sont humides.

NE PAS employer l'équipement à des vitesses de déplacement inférieures à 4 ou supérieures à 10 kilomètres à l'heure. La vitesse de l'équipement peut influencer sur la suppression des mauvaises herbes. Plus la densité des mauvaises herbes augmente, plus on diminue la vitesse pour assurer une bonne couverture des mauvaises herbes.

Se rappeler que, dans un terrain en pente, la solution herbicide peut se déplacer en provoquant le dégoulinement à la partie inférieure de l'appareil à humectation et le dessèchement à la partie supérieure. Les variations dans la conception même de l'appareil peuvent influencer sur le désherbage. Dans les appareils à humectation, la composition et l'orientation

de la surface humectante doivent permettre un débit suffisant de la solution herbicide recommandée directement sur les mauvaises herbes.

Avec les appareils à humectation de tout genre, prendre bien soin que la surface humectante ne devienne trop saturée, au point que l'herbicide dégoutte sur la végétation non visée.

Pour tout équipement, vider et nettoyer la surface humectante aussitôt après avoir employé le produit, en les rinçant à fond à grande eau.

Appareils à rouleau – Mélanger 0,33 à 0,67 litre de ce produit dans 10 litres d'eau pour préparer une solution herbicide de 3 pour cent à 7 pour cent. Maintenir la vitesse du rouleau entre 50 et 150 tours-minute.

Appareils à mèche ou autres – Mélanger 0,57 litre de ce produit dans 2 litres d'eau pour préparer une solution à 22 pour cent.